

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport d'activité 2018 de l'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI).

Ce rapport vient en complément du bilan social, du rapport du compte administratif, du rapport du service des admissions et des rapports des huit services opérationnels de l'établissement. Cet ensemble d'outils vous permettra d'avoir un aperçu complet sur la vie et le fonctionnement de l'IDEFHI.

Le rapport d'activité rend compte de l'activité réalisée en 2018 par les services fonctionnels et la première partie fait état du bilan des actions stratégiques annoncées dans les feuilles de route 2016, 2017 et 2018. Les actions achevées, poursuivies et amorcées en 2018 sont nombreuses et inventoriées par service fonctionnel.

Dans la deuxième partie du rapport sont rapportés les chiffres clés de l'année, reflet du travail d'accompagnement des usagers.

Dans le champ de la protection de l'enfance, l'année 2018 aura été marquée par l'implication toujours plus importante de l'établissement dans l'accueil en urgence dans et en dehors des unités dédiées : 92% des accueils en hébergement ont été réalisés dans un délai inférieur à 48h. Ce sont donc 349 jeunes qui sont entrés dans l'établissement deux jours après la saisine de celui-ci. Cette réalité n'est pas sans conséquence sur la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants et adolescents à leur arrivée, sur la continuité de leur parcours de vie et de santé, sur les risques de ruptures générés par ces situations, et aussi sur la disponibilité des professionnels et des équipes éducatives pour accueillir ces jeunes dans ces conditions. Cette mission d'accueil en urgence est par ailleurs plus difficile à réaliser pour les unités non dédiées à ce type d'accueil.

D'autre part, toujours dans le champ de la protection de l'enfance, l'année 2018 confirme la tendance à l'accueil d'un public particulièrement vulnérable en termes de santé mentale. Les journées d'hospitalisation psychiatrique ont augmenté de plus de 40% pour atteindre 4 668 journées, soit l'équivalent de 13 jeunes de l'établissement hospitalisés toute l'année. Dans les faits, les hospitalisations psychiatriques ont concerné 96 jeunes de la protection de l'enfance. L'accompagnement et la cohabitation de ce public avec d'autres jeunes nécessitent là encore une adaptation des pratiques par les professionnels ne bénéficiant pas pour autant d'une qualification professionnelle soignante adaptée.



Dans le champ du handicap, l'année 2018 a permis d'afficher clairement l'ambition inclusive de l'établissement. Cette ambition fait bouger les lignes, elle exige que les intéressés et leur famille soient directement impliqués dans l'accompagnement scolaire. Pour autant les acquis des enfants ou des adolescents ne peuvent pas être exclusivement scolaires, tant l'environnement familial, sportif, culturel, artistique et social est source d'acquisitions majeures pour leur développement. Ainsi cette ambition passe par un changement progressif de perspective conséquent pour la scolarisation de ces publics avec des incidences pédagogiques et institutionnelles importantes.

Enfin, c'est par une ouverture sur l'avenir que ce rapport d'activité se conclut avec l'actualisation de la feuille de route 2019. Le programme annoncé met en avant la dynamique de l'IDEFHI avec la poursuite d'actions structurantes.

Un grand merci aux professionnels de l'établissement qui œuvrent tous les jours aux mieux-être des usagers accueillis.

Eric GOUNEL, *Directeur Général*

SOMMAIRE

P.7 1. LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

1.1 BILAN - FEUILLE DE ROUTE 2016-2017-2018

- P.8 Suivi des actions du projet d'établissement 2016-2020
- P.9 Suivi des actions du plan d'amélioration continue de la qualité

P.14 1.2 ÉLÉMENTS MARQUANTS 2018, ACTIONS PILOTÉES ET BILAN DE FONCTIONNEMENT

- P.15 La Direction Générale
- P.15 La Direction des Politiques d'Accompagnements
- P.20 La Direction des Ressources Humaines
- P.24 La Direction des Ressources Financières et des Achats
- P.28 La Direction du Cadre de Vie et des Travaux
- P.30 La Direction des Services Numériques
- P.32 Le Service Juridique et des Archives
- p.36 Le Service Communication

P.37 2. LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018

- P.38 2.1 LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2018
- P.38 2.2 L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF D'ACCUEIL
- P.39 2.3 ZOOM SUR L'ACTIVITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE
- P.42 2.4 LES RESSOURCES HUMAINES EN QUELQUES CHIFFRES
- P.44 2.5 LA DIMENSION FINANCIÈRE
- P.46 2.6 LE CADRE DE VIE ET LES TRAVAUX
- P.46 2.7 LE SERVICE NUMÉRIQUE
- P.46 2.8 LE SERVICE JURIDIQUE
- P.49 FEUILLE DE ROUTE 2019



Cérémonie des voeux

12/01

01/2018

création de l'unité d'accueil de 80 places à Rouen pour l'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés (MNA)



L'IDEFHI fait son cinéma

29/05

11/04

Visite de Pascal MARTIN, Président du Département



Fête de l'Été « médiévale »

20/06

Elections professionnelles

06/12

03/12

Inauguration SAUH



28/11

Inauguration du Fo
d'Hébergement
(habitat collectif)

Premier observatoire des événements indésirables

14/12

01



Séminaire de l'encadrement élargi aux
médicaux et paramédicaux « Empowerment et com' »

27/03

31/03

Championnat de France
Lutte adaptée à Rouen
l'IDEFHI Co organise la
manifestation

Arrivée de Sil'age, le logiciel de gestion
numérique du dossier des usagers

01/05

- II



Inauguration UAER

22/06

Création de 2 unités externalisées d'accompa-
gnement par l'insertion professionnelle de 24
places, par l'IME et l'ITEP (par transformation)

03/09

25/09

Séminaire de l'encadre-
ment « de l'usure profes-
sionnelle au mieux-être au
travail »



22/11 et 23/11

IDE'HO ! à Neufchâtel
en Bray

23/10

Premier Conseil des
Usagers de l'IDEFHI

oyer

/2018



1. LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

1.1 BILAN - FEUILLE DE ROUTE

2016-2017-2018

Les deux pages ci-après reprennent le suivi des actions du Projet d'établissement 2016 - 2020 et du Plan d'amélioration continu de la qualité (PACQ). Elles témoignent de la dynamique de l'établissement à assurer ses missions au profit des usagers accueillis et accompagnés. Qu'elles soient opérationnelles ou fonctionnelles, les actions entreprises permettent de placer résolument l'établissement dans une évolution qualitative de l'accompagnement au travers de l'adaptation de son organisation et de ses dispositifs.

De par leur nature, ces 2 documents concentrent la majorité de leurs actions sur les politiques d'accompagnements et de ressources humaines (64% pour le PE et 84% pour le PACQ).

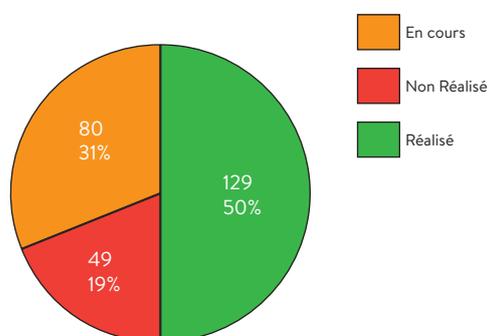
Pour le projet d'établissement, le point de situation à trois ans fait état de plus de 80% d'actions réalisées ou en cours de réalisation.

Pour le plan d'accompagnement continu de la qualité (actions issues du CPOM et de l'évaluation externe), le point de situation fait état de de 77 % d'actions réalisées ou en cours de réalisation en 2018 pour 62 % en 2017.

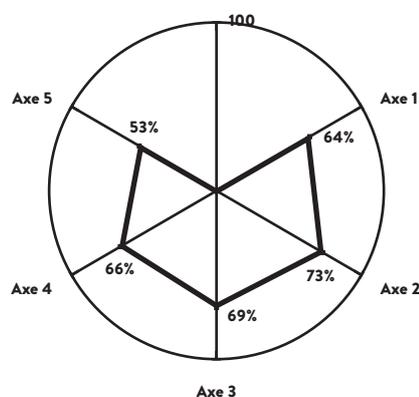
SUIVI DES ACTIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2020

SUIVI PAR AXE STRATÉGIQUE	Nombre d'actions	Non réalisé	En cours	Réalisé	Action retirée
Axe 1 : Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des usagers	81	16	26	39	
Axe 2 : Adapter les dispositifs et infrastructures aux besoins des usagers	43	8	7	28	4
Axe 3 : Instaurer une gouvernance fondée sur la transversalité et le pilotage par objectifs	70	12	20	38	1
Axe 4 : Poursuivre l'ouverture de l'établissement à et sur son environnement	28	6	7	15	3
Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail	36	7	20	9	1
Total	258	49	80	129	9

SUIVI DES ACTIONS PAR TYPE DE RÉALISATION



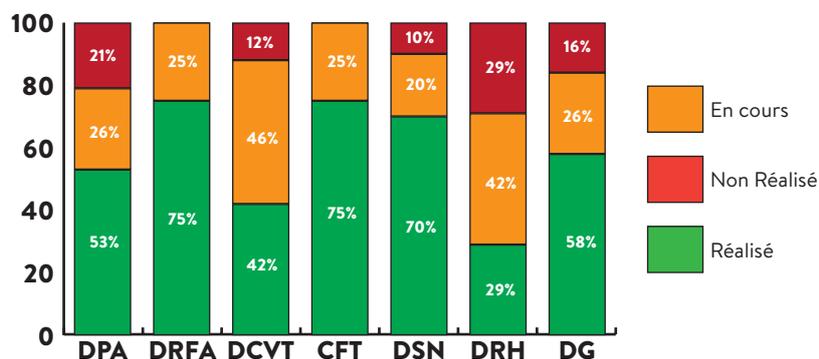
SUIVI DES ACTIONS PONDÉRÉ PAR TYPE DE RÉALISATION



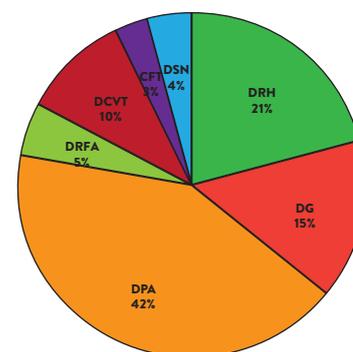
SUIVI PAR PILOTE DE L'ACTION

SUIVI PAR PILOTE DE L'ACTION	Nombre d'actions	Non réalisé	En cours	Réalisé	Action retirée
Direction des Politiques d'accompagnements	109	23	28	58	1
Direction des Ressources Financières et Achats	12		3	9	
Direction du cadre de Vie et des Travaux	26	3	12	11	2
Centre François Truffaut	8		2	6	
Direction des Services Numériques	10	1	2	7	1
Direction des Ressources Humaines	55	16	23	16	1
Direction Générale	38	6	10	22	4
Total	258	49	80	129	9

RÉALISATION DES ACTIONS PAR PILOTE



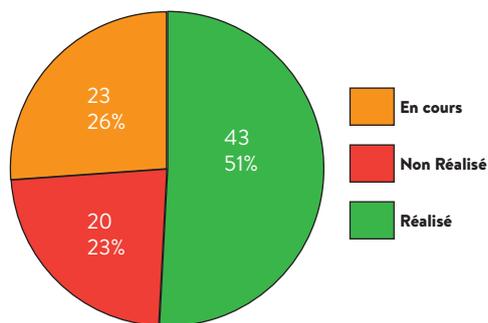
RÉPARTITION DES ACTIONS PAR PILOTE



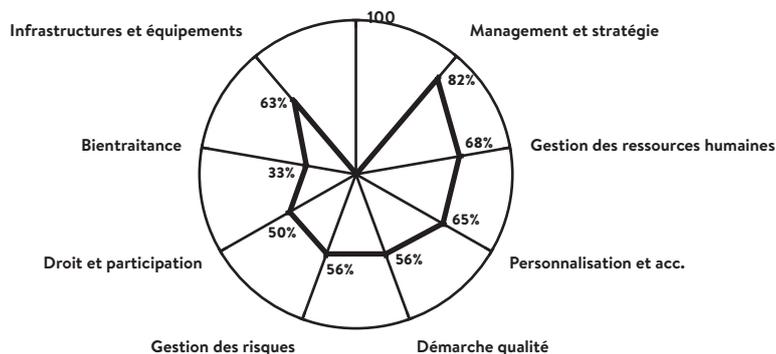
SUIVI DES ACTIONS DU PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

SUIVI PAR DIMENSION	Nombre d'actions	Non réalisé	En cours	Réalisé	Action retirée
Management et stratégie	11		4	7	
Gestion des ressources humaines	25	5	6	14	1
Personnalisation et accompagnement	17	2	8	7	1
Démarche qualité	8	3	1	4	
Gestion des risques	17	6	3	8	
Droit et participation	2	1		1	1
Bienveillance	3	2		1	
Infrastructures et équipements	4	1	1	2	
Total	87	20	23	44	3

SUIVI DES ACTIONS PAR TYPE DE RÉALISATION



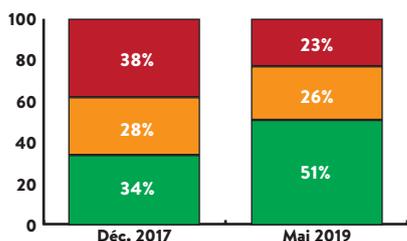
SUIVI DES ACTIONS PONDÉRÉ PAR TYPE DE RÉALISATION



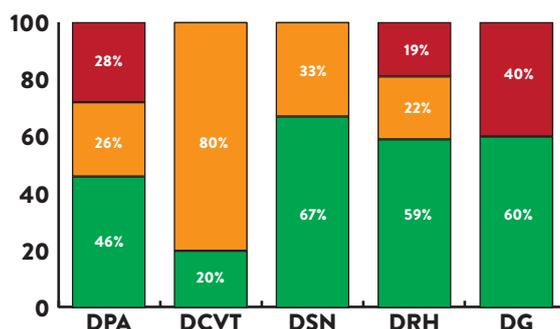
SUIVI PAR PILOTE DE L'ACTION

	Nombre d'actions	Non réalisé	En cours	Réalisé	Action retirée
DPA	46		13	21	2
DRFA					
DCVT	5		4	1	
CFT					
DSN	3		1	2	
DRH	27	5	6	16	1
DG	5	2		3	
SJA	1			1	
Total	87	20	23	44	3

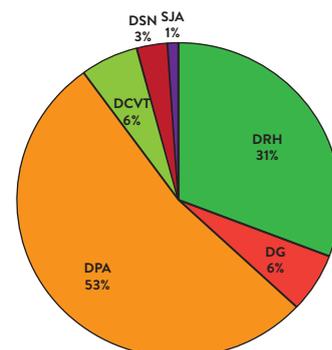
RÉALISATION DES ACTIONS PAR PILOTE



ÉVOLUTION DE LA RÉALISATION DES ACTIONS ENTRE DÉCEMBRE 2017 ET MAI 2019



RÉPARTITION DES ACTIONS PAR PILOTE



Les trois feuilles de route 2016, 2017 et 2018 présentées ci-après rendent compte des projets structurants menés pour décliner le projet d'établissement et témoignent de la vitalité de l'établissement. Quelques-uns de ces projets sont présentés ci-dessous.

Pour l'IDEFHI, les 3 dernières années ont permis de passer progressivement des étapes d'évaluation et de diagnostics aux étapes d'élaboration et de création. L'année 2018 peut être considérée à la fois comme une année particulièrement dense mais aussi comme une année de transition si l'on considère les défis à relever notamment dans les domaines de l'inclusion et de l'insertion.

Au-delà des diagnostics, pour les actions de la Direction générale, il est à noter sur les 3 années passées, la mise en place d'une organisation matricielle, la définition des stratégies de protection de sureté, de communication, de développement durable et de laïcité. En parallèle, en 2018, ont été validés les 8 projets de services et ont été impulsés les projets de fonctionnement des directions fonctionnelles. La création du service ASTR et la reconfiguration du service territorial dieppois ont pu être actées durant cette période. Enfin la démarche de décloisonnement des services a pu aboutir en 2018 grâce notamment aux l'DE'HO et aux journées d'immersion.

La Direction des politiques d'accompagnements, créée en 2015, a mené différents diagnostics durant ces 3 années et s'est engagée volontairement à l'élaboration de procédures et outils harmonisés à l'ensemble des services. L'année 2018 aura permis la création d'un observatoire des événements indésirables et la formalisation de la démarche d'évaluation interne des services opérationnels.

La Direction des ressources humaines, quant à elle, a travaillé de manière participative à plusieurs projets : la gestion du temps de travail, la définition de la politique de mobilité des cadres et la refonte des cycles de travail des agents en 2018.

La Direction des ressources financières et des Achats s'est mobilisée dès 2016 dans le développement du contrôle de gestion. La réalisation d'un audit achat a permis la définition d'une stratégie d'achats. En 2018, a pu être menée une analyse des prix de journée des éducatives en lien avec les services opérationnels.

La Direction du cadre de vie et des travaux a mené dès 2016 un audit énergétique permettant la définition de la politique financière et immobilière de l'établissement, La mise en œuvre du PPF1 a pu s'engager au profit des publics accueillis grâce à de nombreuses restructurations. En 2018 les services d'accueil d'urgence de Canteleu et du Havre ont ainsi pu être restructurés ainsi que le foyer d'hébergement du Centre François TRUFFAUT.

Enfin, et après s'être réorganisée en 2016, la Direction des services numériques a élaboré la stratégie informatique de l'établissement et piloté la refonte du site internet. En 2018, le déploiement de la messagerie électronique a été engagé en direction des assistants familiaux.

De nombreux logiciels d'aide au pilotage et de gestion sont mis en service (logiciel de gestion numérique du dossier des usagers, logiciel de temps de travail, dématérialisation des marchés) et d'autre vont l'être (Site internet, dématérialisation des processus comptables, gestion de patrimoine, dématérialisation des processus qualité).

Pour l'ensemble de l'IDEFHI, d'autres projets sont en cours et restent à mener. Les préconisations des évaluations internes des services seront à prendre en compte et la finalisation des projets de fonctionnement permettront d'asseoir l'organisation de l'IDEFHI pour se projeter dans les évolutions attendues du secteur médico-social dans un cadre budgétaire toujours contraint.

DG

FEUILLE DE ROUTE 2016

MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION MATRICIELLE



AUDIT INFORMATIQUE



DIAGNOSTIC IDENTITAIRE, D'IMAGE ET DE NOTORIETE 2017



DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



EVALUATION DES PROJETS DE SERVICES



DPA

ETAT DES LIEUX RENCONTRES PARENTS-ENFANTS



CAHIER DES CHARGES DE LA PRESTATION AFR



DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION



PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE MEDICALE



COLLOQUE SUR L'AMELIORATION DES PRISES EN CHARGE DES ENFANTS



GUIDE DE TRAITEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES



DIAGNOSTIC SANTE



TRAVAIL SUR LA PARTICIPATION DES USAGERS



DRH

PROJET GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL



REFONTE DU CADRE DE LA POLITIQUE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL



ETUDE SUR LA PREVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE, LA GESTION DES AGES ET L'ABSENTEISME 2019



REECRITURE ET INFORMATISATION DES FICHES METIERS ET DE POSTES



DSN

ELABORATION DE LA STRATEGIE INFORMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT



REORGANISATION DU SERVICE INFORMATIQUE ET DE TELEPHONIE



EQUIPEMENT PRIORITAIRE NUMERIQUE DES CLASSES, ATELIERS ET INTERNATS



DCVT

AUDIT ENERGETIQUE



MISE EN ŒUVRE DU PFI 2016-2024: RESTRUCTURATION DE CHANTELOU



MARCHE D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE DEFINIR LA POLITIQUE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT



DRFA

DEVELOPPEMENT DU CONTRÔLE DE GESTION



AUDIT DE LA FONCTION ACHAT



DEMARCHE DE SECURISATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES FONDS PRIVES DES USAGERS 2019



Réalisé



En cours de réalisation - date de fin



Non débuté

DG

FEUILLE DE ROUTE 2017

CREATION DE L'ASTR
2018 

DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE PROTECTION ET DE SURETE 

ELABORATION DES PROJETS DE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS FONCTIONNELLES
2019 

CREATION DU CONSEIL DES USAGERS 

ELABORATION DES PROJETS DE SERVICES
2018 

DPA

ELABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION 

ELABORATION DU PLAN DE PROMOTION DE LA SANTE 

AMELIORATION DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES 

REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ENCOURUS PAR LES USAGERS 

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE DE CIRCUIT DU MEDICAMENT 

MISE EN PLACE DU LOGICIEL DE GESTION NUMERIQUE DES DOSSIERS DES USAGERS
2018 

DRH

DEFINITION DE LA POLITIQUE DE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL 

DEFINITION DE LA POLITIQUE DE MOBILITE DE L'ENCADREMENT
2019 

MISE EN PLACE DU LOGICIEL DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL
2019 

DSN

DEFINITION DU PLAN D'EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ETABLISSEMENT
2019 

DRFA

DEFINITION D'UNE STRATEGIE D'ACHATS 

DCVT

MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION TECHNIQUE DU PATRIMOINE
2019 

REFONTE DU SITE INTERNET
2018 

RECHERCHE DE SOURCES DE FINANCEMENTS SUPPLEMENTAIRES 

MISE EN ŒUVRE DU PFI 2016-2024: RESTRUCTURATION DES ALIZES, IME (B13) 

REFONTE DU SITE INTRANET
2019 

DEMATERIALISATION DES PIECES COMPTABLES 

AMELIORATION DE LA PRESTATION HOTELIERE 

DEFINITION DE LA STRATEGIE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT
2018 



Réalisé



En cours de réalisation - date de fin



Non débuté

DG

FEUILLE DE ROUTE 2018

ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION



REFONTE DU GUIDE DES PROCEDURES ET CREATION D'UN RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2019



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



DEMARCHE DE DECLOISONNEMENT DES SERVICES



ELABORATION DE LA PROCEDURE LAICITE ET DU GUIDE DE REFERENT DEONTOLOGIE ET LAICITE



VALIDATION PAR LE CD DE LA RECONFIGURATION DU SERVICE TERRITORIAL DIEPPOIS



DPA

EVALUATION DE LA PROCEDURE D'EVENEMENTS INDESIRABLES ET CREATION DE L'OBSERVATOIRE



DIAGNOSTIC DES PRATIQUES DE SERVICES DE MILIEU OUVERT DU CHAMP DU HANDICAP



ELABORATION DES LIVRETS DE SANTE



ELABORATION DU REFERENTIEL D'EVALUATION INTERNE



EVALUATION DE LA DEMARCHE DE PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT



ELABORATION D'UN REFERENTIEL DES VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS



DRH

DEFINITION D'UN PROTOCOLE D'ACCUEIL-INTEGRATION DES AGENTS 2019



SECURISATION DU PARCOURS DES CONTRACTUELS 2020



REFONTE DES CYCLES DE TRAVAIL DES AGENTS



DSN

DEFINITION DU CADRE D'EMPLOI ET DE GESTION DES MOYENS NUMERIQUES 2019



DCVT

DEFINITION D'UNE POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE 2019



DRFA

ELABORATION D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE PARTENARIALE



EVOLUTION DE LA SOLUTION MESSAGERIE ELECTRONIQUE ETENDUE AUX ASSISTANTS FAMILIAUX 2019



MISE EN ŒUVRE DU PPF 2016-2024: RESTRUCTURATION DU SAUC (B 37), DU CFT (B 52), DU SAUH



ACTUALISATION DU PPF 2016-2024



DEFINITION DE LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION



PLAN D'ACTION DE REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE 2019



ANALYSE DES PRIX DE JOURNEE DES UNITES EDUCATIVES



Réalisé



En cours de réalisation - date de fin



Non débuté

1.2 ELÉMENTS MARQUANTS 2018, ACTIONS

PILOTÉES

ET BILAN DE FONCTIONNEMENT



La Direction Générale

Parmi les actions portées par la DG, poursuivies, achevées ou initiées en 2018, il est à retenir les actions suivantes reprises sur les feuilles de route 2017, 2018 et 2019 :

- l'élaboration des projets de fonctionnement des directions fonctionnelles (poursuivie en 2019),
- la refonte du guide des procédures et la création d'un recueil des actes administratifs (poursuivie en 2019),
- la création du service ASTR (Accueil spécifique du territoire rouennais),
- l'élaboration des 8 projets de service opérationnel,
- l'élaboration de la procédure « laïcité » et du guide de référent déontologie et laïcité,
- l'élaboration de la stratégie de développement durable,
- l'élaboration de la stratégie de communication,
- la démarche de décloisonnement des services,
- la validation par le Conseil départemental de la reconfiguration du service territorial dieppois.

La Direction des Politiques d'Accompagnements

La DPA poursuit les objectifs suivants :

- Le décloisonnement des services sociaux et médico-sociaux,
- La promotion de la notion de parcours des jeunes en renforçant les compétences de la cette direction,
- La mutualisation des outils et des pratiques professionnelles développées par chaque service,
- L'élaboration des orientations éducatives, pédagogiques, thérapeutiques applicables à l'établissement tout en respectant les valeurs, la réglementation et l'identité professionnelle des deux champs.
- Parmi les actions portées par la DPA, achevées en 2018, il est à retenir les actions suivantes reprises sur la feuille de route 2018 :
- l'évaluation de la procédure des évènements indésirables et la création de l'observatoire,
- le diagnostic des pratiques des services de

- milieu ouvert dans le champ du handicap,
- l'élaboration des livrets de santé,
- l'élaboration du référentiel de l'évaluation interne,
- l'évaluation de la démarche de personnalisation de l'accompagnement,
- l'élaboration d'un référentiel des visites en présence d'un tiers.
- Pour mener à bien ces missions, la DPA s'articule autour des quatre thématiques suivantes chacune pilotée par un chargé de mission dont deux d'entre eux ont été renouvelés en fin d'année 2018 : les politiques éducatives, les politiques d'insertion, les politiques de soins et de promotion de la santé et la politique de la qualité.

Les politiques éducatives

Différents comités techniques animés par la chargée de missions politiques éducatives ont eu lieu en 2018 :

- Sur l'intervention à domicile : la phase 2 du comité technique « interventions à domicile », transversal aux deux champs, a été menée. Après une prise de connaissance mutuelle des services de protection de l'enfance et du handicap, cette 2e phase a consisté en un partage des pratiques et outils de l'intervention à domicile. Les travaux de ce comité ont fait l'objet d'une présentation en ligne fonctionnelle DPA en juin 2018,

- Sur la gestion numérique du dossier des usagers : désignée expert métier dans le cadre du projet de numérisation du dossier de l'usager, la chargée de mission a, après déploiement de l'application, été en charge de la mise en œuvre d'un comité technique multi directions (Services opérationnels, SAJE ; DRFA ; DPA ; DSN) afin d'harmoniser les pratiques de saisies et de traiter les éventuelles difficultés de prise en main des utilisateurs. Ce comité technique s'est réuni de façon hebdomadaire puis de façon plus espacée. Le rythme des réunions est adapté aux questions des utilisateurs et aux mises à jour de l'application nécessitant un accompagnement à la prise en main.

D'autres interventions ont été menées :

- à l'externe de l'IDFHI, auprès des UTAS

- (Harmonisation des secteurs d'intervention milieu ouvert et des nouveaux découpages des territoires d'UTAS, bilan de coopération avec les unités d'AEDR),
- à l'interne de l'IDEFHI, auprès de la DRFA (Intervention sur les modes de prises en charge en février 2018),
 - auprès des services rouennais de protection de l'enfance sur la coordination des professionnels assurant des visites en présence d'un tiers,
 - auprès de l'ensemble des services de protection de l'enfance sur l'actualisation du formulaire de demande d'orientation et sur l'élaboration d'un référentiel des visites en présence d'un tiers.

Les politiques d'insertion

L'année 2018 a vu la poursuite des actions engagées précédemment autour des 3 axes de travail transversaux aux 8 services opérationnels de l'IDEFHI :

- L'insertion socioprofessionnelle
- La scolarité, la remobilisation scolaire et apprentissages
- La promotion des activités éducatives par le sport, la culture...

Le Comité Technique Insertion, composé de cadres-référents des services, s'est réuni à 6 reprises entre janvier et septembre 2018. Au fil des réunions, ces COTECH se sont ouverts à des professionnels de terrain (référents scolarités ou chargés d'insertion). Ces COTECH ont également accueillis en 2018 des invités extérieurs. De nombreux contacts et partenariats se sont ainsi tissés entre les services de l'IDEFHI et des acteurs du droit commun (Mission Locale, CAF, Service Jeunesse du CD76, Association Les Défis Ruraux, FRAC, ...)

Au sein de ce COTECH, une réflexion a également été menée autour de la nécessité de centraliser l'ensemble des informations relatives à la thématique de l'Insertion au sein d'un outil unique, commun et partagé. Dans un premier temps, un questionnaire a été soumis aux équipes éducatives afin de sonder les agents de terrain sur la pertinence de ce projet. Un second temps a permis une réflexion collégiale en COTECH aboutissant à une première arborescence pour cette future base de données. Déclinée en 8 thématiques liées à l'insertion socio-profession-



nelle, une fiche-ressource type a également été produite. Elle servira de base à l'alimentation de la base de données.

Un groupe de travail sur la mise en place d'une fonction de « référent/scolarité-insertion » au sein des services de la Protection de l'Enfance de l'IDEFHI s'est réuni à plusieurs reprises. Quatre fiches missions ont été élaborées et une note a été diffusée par le Directeur général le 6 juillet 2018 aux directeurs des services de la Protection de l'Enfance afin de réfléchir à la mise en place de cette mission (préexistante au STH et à l'ASTR).

Parallèlement, 2018 a vu naître le démarrage d'une réflexion entre l'ASTR et Adoseine sur la mise en place d'un lieu d'activités de jour conjoint à destination des jeunes adolescents inoccupés (décrocheurs ou déscolarisés) en journée, pris en charge en protection de l'enfance.

Le Chargé de Mission Insertion a par ailleurs animé avec la collaboration du coordonnateur de la cellule animation, tout au long de l'année le COPIL de la Fête de l'été, qui s'est déroulée le 20 juin 2018 sur la thématique des « médiévales ».

La cellule animation

La richesse de l'activité de la cellule animation est toujours à souligner. La cellule animation voit son activité se consolider d'années en années.

Les 4 périodes de vacances en 2018 ont donné lieu à 35 animations qui ont concerné 611 jeunes. Cela est possible du fait d'un riche réseau partenarial. Pour cette année, 12 conventions sont signées entre la cellule animation et les clubs sportifs ou partenaires culturels. Au-delà des périodes de vacances, 4 clubs sportifs interviennent pendant les temps scolaires pour l'IME, le CFT et l'ASTR et 12 clubs sportifs interviennent pendant les temps éducatifs de journée.

Il est à noter la consolidation des partenariats dans le domaine culturel avec notamment.

- le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) par le biais de la signature de la convention partenariale en octobre 2018,
- le Musée national de l'éducation (MUNAÉ) avec la mise en place de nouvelles séances sur les temps pédagogiques (25 séances en 2018),
- le festival SPRING, festival dédié aux arts du cirque et organisé par la Métropole. L'IDEFHI bénéficie également depuis 2018 des offres culturelles proposées par le Service Culturel du Département de Seine-Maritime.

Au-delà des activités organisées tout au long de l'année, tant sur le plan sportif que culturel, la cellule animation organise de nombreuses manifestations qui permettent à l'établissement de mieux se faire connaître. Citons pour exemple :

- la fête de l'IDEFHI thématique « Les médiévales » le 20 juin 2018 avec participation des clubs partenaires,
- l'IDEFHI fait son cinéma (6 films réalisés, 300 spectateurs) le 29 mai 2018,
- le tournoi de Disc-Golf inter-ESMS (6 établissements de l'agglomération rouennaise) animé par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural, finale le 27 juin 2018 à l'IME de Mont-Cauvaire,
- la participation des usagers dans le cadre du partenariat avec le festival International du Cerf-volant de Dieppe en septembre 2018.

Toujours bien implantée dans le réseau local sportif et culturel, la cellule animation permet de faire bénéficier aux enfants accueillis d'invitations à des événements sportifs tels que ceux organisés par le Kindarena (Perche Élite Tour, Open de Tennis de Rouen, Matches du Rouen Métropole Basket, Matches du Rouen Normandie Rugby, Machs de Volley)

et également par le Rouen Hockey Elite 76 au sein de « l'espace des dragons ».

Les politiques de promotion de la santé

Depuis 2016, pour accompagner la dynamique en promotion de la santé un COTECH a été formé. Ce dernier s'est réuni 3 fois en 2018 mais s'est également investi dans la dynamique de projet et notamment celui sur la Vie Affective et sexuelle. Cette thématique a été le fil « rouge » de l'année 2018. Ce travail a été mené en partenariat avec l'IREPS dans l'objectif de co construire un guide sur la thématique à partir des 4 groupes de travail (correspondant à 4 tranches d'âges des usagers



de l'IDEFHI), composées de cadres, psychologues, assistants familiaux, éducateurs et IDE. Une trentaine de professionnels de l'IDEFHI ont été formés et ont produit, pendant 4 demi-journées, une cinquantaine de fiches animation sur lesquelles les équipes pourront s'appuyer pour animer des séquences d'éducation à la vie affective et sexuelle dans leurs unités.

Un projet de « formation action » sur les pratiques addictives chez les jeunes a également débuté en 2018 pour trois services : ASTR, SER et ADOSEINE. Issu d'un appel à projet de la Fondation de France remporté par la Boussole, ce projet s'étendra de 2018 à 2020 au travers trois phases : supervisions d'équipes, formation de 15 professionnels et appui à l'animation de séquences d'éducation à la santé : 35h d'accompagnement en 2020.

Dans le cadre du plan de formation intra IDEFHI, et comme le préconise le projet stratégique de l'IDEFHI, différentes formations ont été programmées sur des thématiques de promotion de la santé :

- formation sur les compétences psychosociales (IREPS),
- formation sur la promotion de la santé (IREPS),
- formation sur l'alimentation (Diététicienne).

Le projet de création de 3 livrets santé a également été finalisé en 2018. Ainsi, ce sont 2 livrets à destination des professionnels qui ont été diffusés dans les unités ; un sur les gestes d'urgence et l'autre sur la prévention des accidents domestiques. Le 3ème livret réalisé s'adresse aux usagers et s'intitule « ta santé au quotidien ».

Enfin, une participation à la commission des menus a été assurée tout au long de l'année.

Le service médical des usagers

L'année a été marquée par différents travaux repris ci-dessous :

- la présentation aux équipes de la procédure du « Parcours de soin de l'utilisateur » validée fin 2017,
- l'élaboration du cahier des charges pour la partie médicale du dossier informatique usager (Gestion Numérique du Dossier Usager). Par ailleurs, chaque personne accueillie bénéficie d'une visite médicale d'admission permettant un bilan de santé. Les vaccinations sont mises à jour et si nécessaire, un traitement est prescrit. Cette prise en charge médicale à l'admission permet une continuité dans le parcours de soin de la personne accueillie.

Un bilan de santé est répété annuellement.

Les problématiques médicales présentées par les enfants confiés ou scolarisés à l'IDEFHI peuvent être de différentes natures :

- Un enfant peut avoir une maladie somatique sous-jacente chronique : diabète, asthme, syndrome génétique, maladie congénitale,...
- Certaines maladies peuvent être révélées ou majorées par l'environnement (pollution, tabagisme passif, allergie,...),
- Les objectifs de soins sont possibles du fait d'un ensemble pluridisciplinaire associant le médical, le paramédical, les psychologues, les

équipes éducatives et assistantes familiales.

Différentes symptomatologies peuvent être en lien avec des carences ou des négligences, souvent en lien avec les motifs du placement. Enfin, certains troubles sont directement liés à des maltraitements physique/psychique et/ou des abus.

La politique qualité

Les travaux menés dans le champ de la qualité se sont orientés pendant l'année 2018 autour de différents diagnostics et évaluations d'outils, de pratiques ou de fonctionnement de services. Les thèmes principaux autour desquels se sont articulées ces activités d'évaluation sont les suivants : personnalisation de l'accompagnement, sécurisation et continuité des parcours des usagers, participation des usagers et de leurs familles aux décisions les concernant. Les travaux pilotés et animés par le chargé de mission qualité, que ce soit dans le cadre du comité technique qualité ou dans le cadre de démarche projet spécifique, ont ainsi donné lieu aux livrables suivants :

- le diagnostic de la démarche de personnalisation de l'accompagnement à l'échelle de l'IDEFHI (27/03/2018),
- le diagnostic de fonctionnement des services de milieu ouvert du champ du handicap (novembre 2018),
- le document cadre de méthodologie pour

l'évaluation interne 2019 des services de l'IDFHI (note DG décembre 2018),
- l'actualisation du guide des évènements indésirables (02 mai 2018).

Outre ces travaux, le chargé de mission qualité a assumé la responsabilité scientifique d'une étude sur la prévention des ruptures de parcours en protection de l'enfance, étude soutenue par l'Observatoire nationale de la protection de l'enfance et dont les conclusions seront communiquées lors d'un colloque le 28 mars 2019 et lors des assises nationales de la protection de l'enfance à Marseille les 4 et 5 juillet 2019. Pour poursuivre et étendre cette dynamique de recherche, le chargé de mission a entrepris durant l'année 2018 des partenariats avec plusieurs laboratoires scientifiques et a initié plusieurs projets de recherche pour les années à venir.

Afin d'améliorer la cohérence et le déploiement de la démarche qualité au sein de l'IDFHI, le chargé de mission a également mené une réflexion sur l'harmonisation des outils de suivi et de pilotage des services (Note DG sur le cahier des charges pour un logiciel qualité – Décembre 2018).

Les activités 2018 du chargé de mission qualité se sont donc concentrées sur l'évaluation des outils et des pratiques déployés dans les services de l'IDFHI dans le cadre du projet d'établissement et sur des études prospectives quant aux outils, pratiques et dispositifs à renforcer voire à proposer dans les mois et années à venir ; l'objectif premier de l'ensemble de ces actions étant toujours de s'assurer que les pratiques proposées répondent au mieux aux besoins spécifiques des différents publics accueillis et accompagnés par l'IDFHI.



La Direction des Ressources Humaines

Parmi les actions portées par la DRH, poursuivies, achevées ou initiées en 2018, il est à retenir les actions suivantes reprises sur les feuilles de route et 2017 et 2018 :

- la définition de la politique de mobilité de l'encadrement (à poursuivre en 2019),
- la mise en place du logiciel de gestion du temps de travail (à poursuivre en 2019),
- la définition d'un protocole d'accueil d'un protocole d'accueil-intégration des agents (à poursuivre en 2019),
- la sécurisation du parcours des contractuels (à poursuivre en 2019 et 2020),
- la refonte des cycles de travail des agents.

Les éléments marquants et actions pilotées

La GPMC

L'unité gestion prévisionnelle des métiers et compétences de la direction des ressources humaines a mené en 2018 de nombreuses activités au premier rang desquels figurent encore et toujours l'accompagnement des agents dont les postes ont été fermés ou restructurés (foyer d'hébergement, ITEP et IME, création dispositif MNA sur le STH, réorganisation en lien avec la suppression des nuits couchées éducatives et l'introduction de surveillants de nuits), les entretiens carrière et mobilité, les recrutements externes, la gestion de la mobilité interne et l'exécution du plan de formation 2018.

Par ailleurs, plusieurs projets relevant de la feuille de route 2018/2019 relèvent du pilotage de ce service :

- o **Projet Mobilité de l'encadrement** : la note de cadrage de ce projet a été signée par le directeur général le 01 mars 2017 et l'équipe projet s'est réunie pour la première fois le 21 mars de la même année. L'objectif de ce projet est d'élaborer une stratégie de mobilité de l'encadrement respectueuse des attentes des individus et bénéfique à l'établissement. Plusieurs phases sont venues ponctuer ce projet en 2017 et 2018, avec un séminaire de l'encadrement en septembre 2017 et une présentation des travaux finali-

sés au sein des équipes de direction puis au sein des instances en décembre 2018. Ce sera la note du Directeur général du 4 mars 2019 qui fixera la politique de mobilité de l'encadrement de l'établissement.

- o **Projet protocole d'accueil et d'intégration des agents** : une équipe projet s'est réunie à 3 reprises en 2018 et en fin d'année, un recueil d'expériences et de vécus d'accueil a été réalisé. Ce projet aboutira en 2019.

La gestion des rémunérations et du temps de travail

Les travaux relatifs à la gestion du temps de travail (Cf. feuille de route 2016/2017) ont été engagés en 2015 et se poursuivent dans une logique d'amélioration des conditions de travail des agents et d'adéquation avec les besoins des usagers.

En 2018, au vu de la nécessité de respecter la réglementation en vigueur et notamment de garantir des amplitudes horaires de moins de douze heures de présence, un travail conséquent de formalisation des organisations de travail a été mené via la refonte de la grande majorité des cycles de travail de l'établissement. Ceux-ci ont été présentés aux représentants du personnel entre mai et décembre 2018.

Ces travaux ont également abouti à une réflexion globale sur l'organisation de la surveillance nocturne dans l'établissement, via la généralisation du recours aux surveillants de nuit.

Dans le même temps, le logiciel Medisys planning, choisi en décembre 2017, a été paramétré tant fonctionnellement que réglementairement afin de correspondre aux besoins de l'établissement (plannings basés sur des roulements, paramétrage d'alerte sur le non-respect des obligations réglementaire...). C'est dans ce cadre que l'ensemble des directeurs, cadres, responsables administratifs et secrétaires RH ont été formés à l'utilisation de ce nouvel outil.

Enfin, afin d'optimiser la mise en place de Medisys planning, des ateliers pratiques d'utilisation du logiciel ont été institués entre décembre 2018 et avril 2019.

Dans le champ de la protection sociale et des conditions de travail

Le bilan social 2018 présente pour la première fois un niveau d'absentéisme le plus bas enregistré (6.71%) depuis l'année d'élaboration des nouveaux bilans sociaux à savoir 2012. Quel que soit le type d'absence pour raison de santé (maladie ordinaire, ATMP, CLM/CLD), une nette diminution (près de 14%) du nombre de jours apparaît par rapport à l'année 2017. Concernant les absences pour maladie ordinaire, la baisse du nombre de jours (en gravité) s'accompagne d'une réduction du nombre d'arrêts (en fréquence).

On peut légitimement penser que ces bons résultats sont partiellement le fruit de la professionnalisation et l'individualisation des accompagnements pour raison de santé engagés depuis 3 ans environ et qui expliquent indubitablement la réduction du nombre de CLM/CLD par le maintien du contact avec les agents absents et l'anticipation des reprises. Les actions entreprises dans le cadre de la convention FIPHFP y concourent également (cf. bilan convention FIPHFP 2018).

S'agissant des accidents de travail, l'organisation de la santé sécurité et le pilotage par la responsable des conditions de travail et de la protection sociale au plus près des services et la mise en place d'une culture de la prévention auprès de l'encadrement ont nécessairement concouru favorablement à la réduction de la gravité et fréquence des

accidents du travail en 2018.

Afin d'asseoir davantage la santé sécurité dans le management global de l'établissement, la note actualisée au 18/12/17 sur l'actualisation des DUEVRP et PAPRIACT a prévu la tenue d'instances de préparation au CHSCT visant à présenter l'ensemble des bilans HSCT des services opérationnels et fonctionnels dans une optique d'échange avec les représentants du personnel au CHSCT. Ces instances ont eu lieu pour la première fois sur l'année 2018 et un retour positif a été noté par les membres lors de la séance de juin 2018.

En parallèle, l'année 2018 a été marquée par le lancement de plusieurs projets visant à redéfinir et formaliser un certain nombre de règles dans un souci de respect de la réglementation en vigueur et de clarification de nos processus : pour exemple accueil des nouveaux agents, la dotation des équipements de protection individuelle, la pénibilité, la sécurité incendie, les diagnostics obligatoires en matière de sécurité, etc. Ces actions sont détaillées dans le bilan HSCT 2018.

Enfin, le travail amorcé en 2015 relatif à la prévention des risques psycho-sociaux et à l'amélioration de la qualité de vie au travail s'est poursuivi sur 2018 par la réalisation de plusieurs préconisations (journées d'immersion, mobilité de l'encadrement, diagnostic de l'usure professionnelle et réalisation d'un séminaire encadrement sur le sujet...) et l'actualisation des données quantitatives via la diffusion d'un nouveau questionnaire d'identification des RPS doté d'un focus sur le stress et la stimulation au travail. Ce travail a été mené par la psychologue du travail et l'ensemble de ces actions sont également reprises dans le bilan HSCT 2018.

Ce service pilote également l'étude sur la prévention de l'usure professionnelle, la gestion des âges et l'absentéisme, et les travaux ont abouti à la constitution d'un baromètre de l'usure professionnelle, validé scientifiquement, et présenté en séminaire de l'encadrement mais également au CHSCT. Ces travaux se poursuivront en 2019 avec l'intégration des données RPS 2018, et un premier plan d'actions émises par le groupe de travail.



Dans le champ du pôle santé au travail

Le déploiement du service santé au travail s'est poursuivi en 2018 par la mise en place d'une organisation en conformité avec la réglementation de la loi travail permettant la redéfinition du suivi médical individuel des agents. Ainsi des visites d'information et de prévention prennent désormais place aux côtés des surveillances médicales renforcées.

La professionnalisation de l'infirmière du travail en matière d'ergonomie, par l'obtention d'un DU en Santé au travail, a permis de déployer au plus près des agents des études de poste en vue d'améliorations et d'aménagements ainsi que l'élaboration d'un guide de prévention des troubles musculo-squelettiques pour le travail sur écran.

L'année 2018 a également été marquée par le travail pluridisciplinaire mené par le pôle santé au travail en matière d'actions de sensibilisation à la santé. Des informations sur la prévention du sommeil, les addictions, la journée sans tabac ont été organisées en partenariat avec le CHU de Rouen.

L'ensemble des agents de l'établissement peuvent également bénéficier d'accompagnements personnalisés ou collectifs, en cas de problématiques d'ordre professionnel, familial, social ou financière. Ce dispositif d'accompagnement sera prochainement formalisé afin d'être connus de tous.

DRH : Bilan annuel de fonctionnement

Dans le cadre de la réorganisation de la DRH, la direction s'est vue étoffée par un poste supplémentaire d'encadrement sur la gestion des carrières. Toutefois, et comme pour les années précédentes, le TDE théorique ne reflète que partiellement la réalité des effectifs en lien avec les nombreux temps partiels (4 en 2018).

Une nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines

La réorganisation de la DRH a été réalisée en 2018 conformément à la note présentée aux

instances du dernier trimestre 2017. Le poste de responsable de la gestion des carrières a été créé afin de renforcer les capacités de pilotage de la direction des ressources humaines mais n'a été pourvu qu'en novembre 2018. Ceci a permis notamment de sécuriser les carrières mais également d'anticiper les évolutions afin de disposer de ressources en effectifs et compétences en adéquation avec les besoins de l'établissement.

Des réflexions restent en cours sur l'organisation de la DRH, en lien notamment avec la place grandissante prise par la gestion du temps de travail au sein de l'établissement même si nous avons déjà transformé un poste d'agent administratif en un poste d'adjoint des cadres au service des rémunérations et du temps de travail, précisément pour soutenir le déploiement du projet GTT.

Les indicateurs d'activités (hors Bilan social)

La direction des ressources humaines se dote progressivement d'indicateurs et de tableaux de bord afin d'assurer un suivi de son activité dans toutes les dimensions RH, d'objectiver et d'éclairer les décisions prises en la matière.

La gestion prévisionnelle des métiers et des compétences-Recrutements et mobilités

Recrutements et mobilités : s'agissant des entretiens carrière/mobilité : 121 entretiens ont été menés en 2018 par la responsable GPMC contre 151 en 2017 et 144 en 2016. Ces entretiens ont essentiellement eu lieu dans le cadre de préparation à la mobilité, de projet de reconversion, de reprise après un arrêt de travail long. Dans un contexte de réorganisation de l'établissement, les agents recherchent de plus en plus des réponses à leurs questions en matière de mobilité, de formation en prévention d'une usure professionnelle ce qui explique le nombre important de ces entretiens. A noter que la responsable GPMC a été absente 6 semaines en 2018 dans le cadre de la FAE d'ingénieur hospitalier.

La gestion des rémunérations et du temps de travail

Rémunérations : 17 156 bulletins ont été traités en 2018 (15 816 en 2017, 17 414 en 2016).

Allocations de retour à l'emploi :

- o Moyenne des bénéficiaires indemnisés en 2018 : 61 (56 allocataires en 2017, 52 en 2016),
- o 143 dossiers ont été suivis au 31/12/2018 : (126 en 2017 et 2016),
- o 794 533 € ont été versés en 2018 : (692 774 € en 2017 et 693 169 € en 2016).

Retraites :

- o 39 départs en retraite en 2018 (33 en 2017 et 25 en 2016) (dont invalidité),
- o 54 simulations de retraite ont été traitées (65 en 2017, 76 en 2016).

Temps de travail : 144 cycles de travail ont été présentés aux représentants du personnel.

La protection sociale et les conditions de travail

Protection sociale

- o 99 dossiers ont été soumis au comité médical en 2018 (125 en 2017, 127 en 2016),
- o 22 dossiers ont été traités par la commission de réforme en 2018 (32 en 2017),
- o 6 retraites invalidité ont été validées par la CNRACL en 2018 (4 en 2017, 5 en 2016),
- o Coût des AT (hors rémunérations) : 36 958 € en 2018 (37 657 € en 2017, 40 636 € en 2016).

Handicap

- o 13 dossiers ont été suivis en 2018 (10 en 2017, 14 en 2016),
- o 16 aides ont été mises en place en 2018 (12 en 2017, 19 en 2016).



La Direction des Ressources Financières et des Achats

Parmi les actions portées par la DRFA, achevées ou engagées en 2018, nous pouvons citer les actions suivantes reprises sur la feuille de route 2018 :

- l'élaboration d'une politique économique partenariale (à poursuivre en 2019),
- l'actualisation du PPF 2016-2024,
- l'analyse des prix de journée des unités éducatives.

Les faits marquants

Dans le champ des finances :

o La dématérialisation des pièces comptables

En vertu de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, l'établissement a une obligation réglementaire à compter du 1er janvier 2019 d'envois dématérialisés des pièces comptables (les mandats, les titres de recettes, les bordereaux, les factures et toutes les pièces justificatives) vers la pairie départementale. L'établissement a engagé une démarche projet avec un objectif de dématérialisation complète de son processus comptable par l'intégration en interne d'une validation informatisée du service fait des dépenses facturées.

L'achèvement du projet prévu fin 2018 n'a pu être mis en œuvre pour le 1er janvier 2019 en raison d'incidents majeurs bloquants du fait du prestataire informatique. La mise en œuvre de ce projet sera poursuivie sur l'année 2019.

o L'actualisation 2018 du Plan pluriannuel de financement des Investissements (PPFI) 2016-2025

Restant dans la continuité de la stratégie immobilière élaborée en 2016, l'établissement a procédé à l'actualisation de son PPF 2016-2025 en juillet 2018 pour intégrer :

- les deux projets immobiliers de construction sur le territoire dieppois de 8,6 millions. Ces projets s'inscrivent dans les travaux menés sur 2017 et début 2018 avec le Département pour définir à terme la recomposition de l'offre de service protection de l'enfance du territoire dieppois,

- les modalités de financement de la stratégie de protection et de sûreté de l'IDEFHI ainsi que la stratégie d'évolution numérique 2016-2020.

Cette actualisation portant le niveau des investissements à 39,5 millions d'€ sur la période 2016-2025 a reçu l'approbation des autorités de tarification.

Dans le champ du contrôle de gestion

o La Démarche d'analyse conjointe du prix de journée des unités de l'IDEFHI : dans le cadre du renforcement de la comptabilité analytique prévu dans le projet d'établissement 2016-2020, une décomposition affinée des prix de journée 2016-2017 a été calculée pour l'ensemble des unités de l'IDEFHI courant mai 2018. A la suite, il a été mené un travail conjoint DRFA/Service opérationnel pour réaliser un diagnostic partagé de la structuration du prix de journée. Pour ce faire, la réalisation de ce diagnostic s'est appuyée sur l'évolution des coûts complets des unités au cours des deux dernières années et les écarts existants entre les unités de même activité de l'IDEFHI et entre les bases de références des autorités de tarifications. Ces travaux menés ont permis d'identifier et analyser les écarts multifactoriels (dimensionnement des unités, taux d'encadrement, masse salariale, activité, dépenses de fonctionnement, spécificités des unités). Ce diagnostic partagé a donné lieu à une restitution lors des dialogues de gestion en fin d'année 2018. Ce travail sera poursuivi sur 2019 en intégrant les données 2018 pour obtenir une restitution globale et transversale de ce diagnostic.

o Première participation à l'étude nationale des coûts SERAFIN -PH : L'IDEFHI participe à l'Étude Nationale des Coûts SERAFIN-PH mise en place annuellement par la Direction Générale de Cohésion Sociale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, dans le cadre d'une réflexion nationale sur un nouveau modèle de financement



du secteur handicap. Pour cette première participation qui ont concerné deux unités (le SESSAD ITEP et l'unité Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages), l'IDEFHI a recueilli des données d'activité en référence à la nomenclature des actes de l'étude, couplées à des éléments comptables de l'année 2018.

Dans le cadre des missions d'aide à la décision, le service a initié la production automatisée de tableaux de bord notamment le tableau de bord mensuel du suivi des dépenses et des recettes par atelier de l'ESAT finalisé courant 2018.

Dans le champ des achats

Le service achats a poursuivi ses actions d'organisation et d'efficacité de la fonction achats de l'établissement encadrées par la stratégie achats 2017-2020 définie par note du 20 novembre 2017. Cette stratégie repose sur deux axes : structurer la fonction achats et développer la professionnalisation des achats et des approvisionnements.

En termes d'organisation, la note de procédure d'organisation des achats datée du 24 avril 2018 établit désormais les missions des directions « acheteuses » et leur périmètre d'intervention ainsi que celles de tous les acteurs intervenant dans le processus achats.

D'un point de vue de l'efficacité, un plan de Réalisation des Achats 2018-2019 du 30 mai 2018 » a défini la planification des actions thématiques sur deux ans ainsi que les indicateurs qualitatifs, quantitatifs et financiers de la fonction achats suivis annuellement. Ce plan et ces indicateurs sont partagés et appropriés au sein des différents comités, lignes fonctionnelles et comités de direction. Sur la base de ces deux notes et afin de professionnaliser les achats, des comités techniques ont été mis en place avec des référents achats de chaque service permettant la réalisation d'achats conformes aux attendus partagés avec un rapport qualité/prix/délai adéquat.

Grâce à la cartographie des achats établie chaque année (base achats 2017 hors travaux : 10 millions d'€), il a été décidé de prioriser plusieurs marchés stratégiques pour l'IDEFHI. Ceux-ci ont été revus entièrement en 2018 tels que les achats de denrées alimentaires (environ un million d'€) et les transports des usagers sur les services du handicap (850 000 €).

Concernant les marchés alimentaires, les marchés établis permettront de réaliser une économie d'environ 40 000 € annuels en 2019. Ce montant sera réaffecté à l'amélioration de la qualité des denrées achetées afin de pouvoir suivre la réglementation de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable du 1er novembre 2018 (appelée couramment loi EGALIM). Cette loi demande à la restauration collective une part de denrées BIO de 20% à partir de 2022.

Sur le transport des usagers, ce travail avait été commencé en juin 2017 et s'est poursuivi en 2018 avec une réorganisation des circuits des usagers et la mise en place de critères précis pour la qualité du transport, notamment de durée des trajets. La réalisation d'économies de l'ordre de 145K€ entre 2017 et 2018 permet de réduire les tensions budgétaires diagnostiquées dans le cadre du CPOM 2015-2019 sur ce poste de dépenses.

La réorganisation de l'ancienne direction des affaires financières s'est finalisée par la note du 2 janvier 2018 avec une direction nouvellement renommée : la direction des ressources financières et des achats (DRFA), plus en adéquation avec le périmètre de ses missions :

Depuis le transfert des fonctions hôtelières à la Direction du Cadre de Vie et des Travaux au 1er janvier 2017, trois services composent désormais cette direction : les finances, le contrôle de gestion et les achats.

En conformité avec les objectifs du projet d'établissement, la direction des ressources financières et des achats s'est attachée à la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la performance de ses trois missions (finances, contrôle de gestion, achats) en particulier :

- la professionnalisation de la fonction achats et la mise en œuvre de la stratégie achats 2017-2020,
- la consolidation des missions d'aide à la décision du contrôle de gestion ».

Par ailleurs, une nouvelle action, inscrite dès la première actualisation du projet d'établissement, « définir une politique éducative de gestion des

allocations des usagers et du processus de sécurisation de leur gestion » amorcée en 2017 s'est poursuivie sur 2018. Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des usagers, l'établissement se voit confier la gestion des allocations individuelles des mineurs et jeunes majeurs de la protection de l'enfance. Ces allocations s'élèvent annuellement à plus d'un million d'euros. La chambre régionale des comptes, dans son rapport de 2016 relatif à la gestion de l'IDEFHI, a préconisé la mise en place d'un dispositif plus sécurisé de gestion des fonds privés. Néanmoins, compte tenu de la variété des pratiques éducatives sur la gestion des allocations, il a été décidé de faire précéder la problématique liée à la sécurisation même des fonds par une réflexion préalable sur la politique éducative de gestion des allocations.

Fort du diagnostic sur l'état des lieux des pratiques éducatives et des conditions de délivrance des allocations, validé en comité de pilotage du 20.04.2018, l'établissement a engagé la 2^{ème} phase de la démarche projet consistant à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques de la gestion des allocations attendu sur le 2^{ème} semestre 2019.



La Direction du Cadre de Vie et des Travaux

Parmi les actions portées par la DCVT, poursuivies, achevées ou engagées en 2018, nous pouvons citer les actions suivantes reprises sur les feuilles de route 2017, 2018 et 2019 :

- la mise en service d'un système d'information de gestion technique du patrimoine (à poursuivre en 2019),
- la définition de la stratégie financière et immobilière de l'établissement,
- la définition d'une politique de sécurité alimentaire (à poursuivre en 2019),
- la mise en œuvre du plan pluriannuel de financement et d'investissement 2016-2024,
- le plan de réduction du gaspillage alimentaire (à poursuivre en 2019).

Les faits marquants

La restructuration des services d'accueil d'urgence

En 2018, les services d'accueil d'urgence auront fait l'objet d'importants travaux. Pour un montant d'environ 1 680 k€ TTC. Après 11 mois de chantier, le bâtiment 37 à Canteleu, accueillant 12 adolescentes et 12 enfants, aura été entièrement réhabilité. Au Havre, le site d'accueil d'urgence d'une capacité de 24 usagers sur deux bâtiments aura été réaménagé pour permettre de recevoir des jeunes dans des conditions beaucoup plus confortables et spacieuses. Le coût de cette opération s'élève à 960 k€ TTC.

La création d'un foyer d'hébergement pour adultes handicapés

Précédemment logée dans deux immeubles vétustes du centre-ville de Rouen, une douzaine d'adultes handicapés, pris en charge par l'IDEFHI, ont pu rejoindre en 2018 une unité de vie collective sur le site de Canteleu grâce à la transformation d'un bâtiment d'habitation. D'une superficie de 1 100 m², les travaux intérieurs ont permis de reloger l'ensemble de la direction du CFT, ses services sociaux et médicaux. D'une durée d'un an, le montant du chantier s'est élevé à 1 445 k€ TTC.

Restructuration de l'immeuble Rue Le Nostre - Rouen

Ancien bâtiment accueillant des adolescentes en semi-autonomie, l'immeuble situé rue Le Nostre à Rouen a fait l'objet d'une transformation importante. Dans le cadre de la rationalisation du patrimoine immobilier, l'IDEFHI a décidé de mettre fin à plusieurs locaux en location et de regrouper plusieurs services de milieu ouvert dans ce bâtiment. D'une superficie de 220 m², une grande majorité des travaux a été effectuée par les équipes internes de la DCVT (menuisiers, électriciens, plombiers, peintres). Le coût de cette opération s'est élevé à 133 k€ TTC.

Au-delà des projets immobiliers, il est à noter un nouveau projet engagé :

La réduction du gaspillage alimentaire

Cause nationale intégrée dans la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, l'IDEFHI s'est résolument inscrit dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire. Responsable de ce projet, la DCVT a mené dans un premier temps un diagnostic approfondi de la situation en missionnant spécifiquement un service civique étudiant en Master Economie Appliquée, spécialité Environnement, Energie et Transports». Conformément aux recommandations méthodologiques de l'ADEME, plus d'une vingtaine d'unités a été auditée. Le résultat de l'état des lieux conclut à une perte moyenne à l'échelle de l'IDEFHI supérieure de près de 35 % à la moyenne nationale en restauration collective. Un groupe projet regroupant différentes catégories de professionnel a dans un second temps identifié un certain nombre d'actions visant à réduire les pertes de denrées et à sensibiliser l'ensemble des agents de l'établissement à cette problématique. Une première action de communication a eu lieu dans le cadre des IDE'OH avec un atelier sur la réduction du gaspillage alimentaire qui



aura réuni près de 80 personnes sur deux jours.

Le bilan de fonctionnement

La cuisine centrale de Canteleu

En lien avec le service achats de l'IDEFHI, la DCVT a participé activement au renouvellement de tous les marchés d'approvisionnement en denrée alimentaire en augmentant de manière conséquente le nombre de produits référencés avec une part significative de produits BIO, locaux et responsables. En matière de sécurité alimentaire, le dossier d'agrément sanitaire de l'UCP a été actualisé et soumis aux services départementaux (DDPP). A la suite de la visite d'inspection des services vétérinaires le 3 juillet 2018 et à la mise à jour du dossier d'agrément, les autorités de contrôle ont jugé le niveau d'hygiène de l'UCP satisfaisant.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de la prestation de restauration, l'UCP s'est doté d'un logiciel de gestion de son activité. En 2018, le logiciel aura été paramétré et les agents de l'UCP formés à son utilisation. Le déploiement d'un module de commande de repas directement dans les services opérationnels en 2019 devrait permettre une réduction du gaspillage alimentaire à l'IDEFHI en réduisant l'écart entre les repas commandés et les convives réellement présents pour les consommer. La commission des menus s'est réunie 4 fois en 2018 faisant apparaître des plats marqueurs comme le kebab, le burger... et des plats réconforts comme le « jambon-coquillettes », le « saucisse knaki-purée ».

La blanchisserie

En 2018, l'activité globale de la blanchisserie est en hausse de 2,5%. Contrairement à l'an dernier l'activité au niveau de l'établissement est en hausse de 3,31%.

Le volume de linge traité pour les besoins du Belvédère a été relativement stable en 2018. Initialement conclu pour 3 ans, le contrat avec la pouponnière du Belvédère a été prolongé d'un an.

Les bâtiments

En 2018, le programme de rénovation des bâtiments s'est poursuivi avec plus de 4 500 k€ d'investissement en matière de travaux et d'études.

En complément des opérations mentionnées précédemment, de nombreux travaux sur le clos-couvert, sur les équipements techniques ou l'embellissement des locaux ont été engagés en 2018. Parmi les plus significatifs, on notera le remplacement de la couverture du bâtiment administratif à Neufchâtel, la réfection de l'étanchéité de plusieurs toitures-terrasses à Canteleu, le ravalement des façades des bâtiments 14 et 15 à l'IME, le remplacement des groupes frigorifiques à l'UCP et la poursuite de la rénovation des sanitaires et douches de plusieurs unités. De nombreux chantiers de peinture et remplacement de revêtement de sol ont été réalisés.

En matière de sécurité, la DCVT a contribué à l'élaboration de la note sur la sécurité incendie à l'IDEFHI qui fixe le rôle et les responsabilités des professionnels dans les ERP et ERT. Un travail important de diagnostic a été également mené sur le repérage des matériaux amiantés et sur les locaux présentant potentiellement une atmosphère explosive (diag. ATEX).

En matière de sûreté, le programme de travaux issu de la stratégie sûreté de l'IDEFHI s'est poursuivi avec l'installation sur plusieurs unités de dispositifs de contrôle d'accès type visiophonie, interphonie et le remplacement de clôture plus robuste.

L'IDEFHI a fait l'objet de 9 visites de la commission de sécurité dans les différents services. Des avis favorables à la poursuite de l'exploitation ont été à chaque fois prononcés.

Les véhicules-garage

En 2018, huit nouveaux véhicules essence (Citroën C3) ont été achetés pour les besoins des services.



La Direction des Services Numériques

Parmi les actions portées par la DSN, poursuivies, achevées ou initiées en 2018, nous pouvons citer les actions suivantes reprises sur les feuilles de route 2017, 2018 et 2019 :

- la définition du plan d'équipement numérique de l'établissement (à poursuivre en 2019),
- l'ouverture d'un nouveau site internet en septembre 2018,
- la refonte du site intranet (à poursuivre en 2019),
- la définition du cadre d'emploi et de gestion des moyens numériques (à poursuivre en 2019),
- l'évolution de la solution messagerie électronique étendue aux assistants familiaux (à poursuivre).
- L'année 2018 a été une année très dense en termes de projets numériques : mise en œuvre de Sil'age, de l'application de gestion des plannings Medisys, de la refonte des sites internet et intranet, dématérialisations... Pendant cette période, la Direction des Services Numériques a vu son organisation remaniée et a fait évoluer son contrat de support numérique.

Les faits marquants

Dans le champ des applications :

- o Gestion numérique du dossier des usagers :
- le logiciel SIL'AGE de la société D2L est choisi en janvier,
- l'ensemble des agents (plus de 800) est formé entre mi-avril et fin mai,
- la numérisation de plus de 1 000 dossiers « usagers » entre mai et juin (recrutement de 10 agents temporaires),
- la présentation de Sil'age au séminaire des cadres du 27 mars et ouverture de l'application aux utilisateurs formés le 30 avril.
- o le planning Medisys GTT : Développement au 1^{er} semestre et livraison de l'interface en novembre,

- o l'évolution du site Internet : livraison du site en octobre,
- o la consultation pour l'évolution du site Intranet au 4^e trimestre pour choix en janvier 2019,
- o la dématérialisation des processus comptables : choix d'un prestataire en juillet, processus en cours en 2019,
- o l'évolution du logiciel de gestion de la production alimentaire,
- o la dématérialisation de la gestion des marchés publics,
- o le report du projet d'évolution du système d'information financier et de Ressources Humaines.

Dans le champ des Infrastructures :

- o L'amélioration des réseaux et de la téléphonie des sites distants (VDE, Dentelles, Marquis notamment),
- o La validation et début de mise en œuvre d'un réseau Wifi (BAT3, BAT70, Foyer du Bois de la Ville, Terre-Neuve),
- o la création de boîtes aux lettres numériques pour 135 assistant(e) familial(x) (iales),
- o l'étude sur l'évolution de la messagerie électronique de l'IDEFHI.

Dans le champ des applications :

attribution du marché de support numérique en juillet avec démarrage du contrat en septembre 2019

Dans le champ du parc numérique :

- o Le remplacement des ordinateurs obsolètes installés en 2011 et 2012 et dotations non prévues d'unités « nomades » (PC/smartphone),
- o La dotation supplémentaire en smartphone pour les astreintes éducatives,
- o L'évolution du parc d'imprimantes multifonctions en mars et en novembre : mise en service de 42 multifonctions sur l'ensemble des sites de l'IDEFHI (location trois ans), dotations d'imprimantes couleurs pédagogiques au CFT et à l'IME et remplacement du multifonction d'impression professionnelle de la Direction Générale.

Bilan de fonctionnement

L'évolution de l'organisation de la DSN a été validée en avril : trois équipes ont été définies : infrastructures et production, applicatifs et projet

ainsi que support, administration et service SAS. La direction s'est engagée dans l'évolution du projet de Cadre d'Emploi et de Gestion des Moyens Numériques. Il est à noter le lancement du projet de mise en œuvre d'un système de management de la sécurité du système d'information (SMSI). La DSN a dû faire face à plusieurs arrêts de service impactant tout ou partie des utilisateurs du système d'information :

- du 30 avril au 9 mai : pas de réseau téléphonique à Canteleu (40H),
- le 14 mai : pas d'accès internet pour l'ensemble des sites,
- le 12 novembre de 11h à 13h30 : pas de réseau téléphonique à Canteleu,
- le 22 novembre : pas d'accès internet à Canteleu.

On constate une interruption de service générale de 69H soit un taux de disponibilité générale des services numériques de 99,23% (la disponibilité est maintenant calculée par rapport à des périodes de 24H chaque jours de l'année (évolution suite à l'utilisation généralisée de logiciels comme Sil'age).

Malgré une charge de travail importante, la DSN a su mener à bien la majeure partie des projets qui lui ont été confiés ainsi que l'ensemble des tâches de maintien en conditions opérationnelles du système d'information de l'IDEFHI.



Le Service Juridique et des Archives

Les faits marquants

Les différentes cellules du SJA ont été particulièrement sollicitées tout au long de cette année.

- Le SAJE a notamment dû absorber une importante montée en charge, plus de 2 600 interventions supplémentaires que l'année précédente, soit un accroissement de l'activité de 43,22%, en raison de l'augmentation significative sur l'année du nombre d'admissions de jeunes étrangers, de surcroît avec un âge plus avancé de la majorité et du nombre de jeunes présents au sein de l'établissement due principalement à l'ouverture d'une unité dédiée à la prise en charge des mineurs non accompagnés au 01 janvier 2018.

Face à d'importantes modifications législatives et réglementaires en droit des étrangers et pour répondre à l'obligation de former tous les professionnels prenant en charge les MNA, le service a organisé sur l'année 2018 une formation à destination des professionnels de l'établissement sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes de nationalité étrangère, qui a aussi été l'occasion d'aborder les modifications opérées par la loi du 14 mars relative à la protection de l'enfant.

cellule affaires juridiques

Au niveau de la cellule affaires juridiques, un important travail a été fait en faveur de la promotion de la laïcité. Tout d'abord, toutes les équipes de directions opérationnelles et une direction fonctionnelle ont été rencontrées avant de faire un point sur l'appropriation de la note relative à la mise en œuvre de l'exercice de la liberté de pensée, de conscience et de religion à l'IDEFHI et sur les difficultés et questionnements relevés. Suite à cela, un plan d'action laïcité a été arrêté et certaines actions ont été mises en place, notamment la nomination de la responsable du service comme référent laïcité et déontologue de l'établissement à compter du 01 juillet 2018 et la diffusion d'outils d'information liée à cette nouvelle fonction prévue par la réglementation en vigueur et la mise

en place d'ateliers laïcité pour la première fois pour les IDE'HO des 22 et 23 novembre 2018.

cellule des marchés publics

- Concernant la cellule des marchés publics, comme souligné l'année précédente, on constate un pic d'activités sur la période de juin à juillet 2018, qui nuit à la qualité de traitement des dossiers de consultation et impacte le volume et la qualité des remises d'offres.

- Le Service des Archives a cette année commencé à travailler sur l'archivage des documents administratifs. Ont ainsi été numérisés tous les dossiers des instances de l'établissement depuis sa création.

Bilan de fonctionnement

cellule affaires juridiques

Malgré une légère baisse du nombre de requêtes contentieuses enregistrées sur l'année 2018 (6 nouvelles requêtes contre 8 l'année dernière), le Service Juridique a eu à gérer sur l'année 23 contentieux (contre 20 en 2017), dont seulement 2 avec le concours d'avocat, l'un devant la Cour Administrative d'Appel de Douai en raison de la représentation obligatoire par avocat et une autre affaire afin de tenter de dissuader le requérant de continuer de multiplier les contentieux auprès de l'établissement.

Sur ces 23 contentieux, 19 sont des contentieux relevant des ressources humaines où l'IDEFHI est en position de défenseur, 1 concerne le suivi d'un marché public et 3 sont des constitutions de partie civile faites par l'établissement suite à des dégradations de biens de l'établissement ou des agressions commises sur des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

14 contentieux ont donné lieu à un jugement, dont 10 totalement favorables et 4 ont été en partie défavorables à l'établissement.

Comme l'année dernière, les 3 constitutions de partie civile ont abouti à une condamnation pénale des auteurs des actes reprochés, et deux à la réparation d'une partie du préjudice matériel de l'établissement.

cellule des marchés publics

Au niveau de la cellule « marchés publics », on note une augmentation de 41,18% du nombre de marchés lancés par le SJA : 24 marchés contre 17 en 2017 et 28 en 2016, exclusion faite des avenants.

Mathématiquement, le nombre de plis reçu a augmenté de 39,29% (234 plis pour 168 en 2017 et 305 en 2016) avec un taux global de réponse plus important, 30,47 % sur l'ensemble des procédures d'appel à concurrence contre 27,54 % en 2017, et une très forte augmentation du nombre de plis reçus par voie électronique, 67,09 % contre 10% l'année dernière, qui s'explique par le fait que depuis le 01 octobre 2018 les procédures de mise en concurrence supérieures à 25 000 €HT sont totalement dématérialisées.

Sur les 21 procédures adaptées, 18 procédures ont fait l'objet de négociations.

Sur l'année 2018, la Commission d'appels d'offres a été réunie à 9 reprises, pour 19 marchés de travaux (dont 4 séances pour des avenants de plus-values) et 7 marchés de Fournitures et Services et les marchés Techniques de l'Information et Communication.

Comme pour l'année précédente, l'établissement a réussi à intégrer des clauses d'insertion sociale dans deux procédures de marchés de travaux, une concernant la voirie du site de Canteleu et l'autre le bâtiment 41 (restructuration du service d'accueil d'urgence).

Service des Archives

L'archivage des dossiers des usagers et celui des agents de l'établissement s'est poursuivi : fin 2018, environ 39 000 dossiers d'usagers (nés entre 1822 et 2015) et 4 500 dossiers d'agents (nés entre le 1838 et 1994) sont répertoriés.

Les agents des archives ont numérisé et

répertorié tous les dossiers des instances de l'établissement (Conseil d'Administration, Comité Technique d'Etablissement et CHSCT) depuis sa création et ont commencé à traiter différentes archives administratives non triés ou répertoriés préalablement.

Au niveau des versements reçus, on peut noter le versement :

- o par le SAUSC, des cahiers de liaison et agendas des équipes éducatives du SAUSC et 47 boîtes d'archives d'usagers nés après 1990,
- o par le CFT, de 47 boîtes d'archives d'usagers nés entre 1942 et 2002,
- o par l'ITEP, de 8 boîtes de dossiers d'usagers sortis en 2014,
- o par Adoseine, de 242 boîtes d'archives d'usagers, sortis entre 2005 et 2013.



Le nombre de demandes d'accès traitées par le Service juridique sur l'année 2018 est le plus important depuis la création du service : 56 demandes, soit presque le double du nombre de demandes faites les trois dernières années, concernant 64 usagers, une demande concernant une fratrie de 2 usagers, une autre une fratrie de 7 et une dernière pour deux usagers dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Service d'Accompagnement des Jeunes étrangers

Au niveau du SAJE, comme évoqué dans les éléments significatifs, on relève une augmentation de 43,22% des interventions du service, due principalement à une forte hausse du nombre de jeunes étrangers accueillis sur l'année 2018 : 193 jeunes étrangers, dont 136 isolés, contre 158 et 107 sur l'année 2017 ;

Au 31 décembre 2018, 135 étrangers étaient présents, dont 105 isolés et 118 garçons, contre 97 étrangers et 68 isolés l'année dernière à la même date.

Quant au nombre d'entrées, on est passé de 68 jeunes accueillis en 2017 à 102 cette année, avec un âge de plus en plus proche de la majorité pour les MNA, qui s'explique principalement par les réponses aux appels à projets du Département sur l'accompagnement des MNA et l'organisation des services de l'ASE, qui nous ont orienté en priorité les jeunes accueillis en hôtel depuis plus longtemps.

Ces admissions ont de fait particulièrement accentué la charge d'activité du SAJE, qui intervient principalement pour les jeunes à l'approche de leur majorité. Cela n'a pas impacté le nombre de démarches de régularisation faites en 2018, mais impactera les années suivantes. En réalité, la charge s'est surtout ressentie sur la préparation des demandes et les démarches de demande d'autorisation de travail.

En effet, sur l'année 2018, 64 demandes d'autorisation de travail ont été déposées à la DIRECCTE pour 55 jeunes différents (54 premières demandes d'autorisation de travail et 10 demandes de renouvellement d'autorisation de travail pour le même contrat), dont 3 qui travaillaient avant leur orientation à l'IDEFHI sans que la demande d'autorisation de travail n'ait été sollicitée.

A ce titre, on a dû faire face cette année à de nombreux employeurs qui n'exécutent pas de bonne foi leur contrat de travail : certains en refusant de payer le jeune lors de ses temps de regroupement au CFA; d'autres en ne payant pas sur plusieurs mois les jeunes, en ne les déclarant pas à l'URSAFF, en les faisant travailler sur des horaires à la carte, non autorisées au-de-

là de la durée légale de travail sans les rémunérer pour autant ou en ne respectant pas les exigences principales en matière de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité prévues par la loi en vigueur.

Au niveau des premières demandes déposées, le SAJE a accompagné 40 dépôts de première demande pour 43 jeunes, avec toujours une forte prépondérance des jeunes sollicitant une demande de titre de séjour.

Sur les 24 jeunes ayant déposé une première demande de titre de séjour sur l'année 2018,

- 9 ont obtenu un accord pour une carte de séjour temporaire «

vie privée et familiale »,

- 10 pour une carte de séjour temporaire « travailleur temporaire »,

- 3 ont reçu une décision de refus de séjour et d'obligation de quitter le territoire français, tous travaillent au moment de la décision (2 étaient en CDI et 1 en CDD) 1 a été annulée par le Tribunal administratif et 2 sont toujours pendantes,

- 2 ont toujours leur demande de titre de séjour à l'étude.

Les 4 demandes d'asile déposées en 2018 par 4 mineurs afghans ont fait l'objet d'une décision d'obtention du bénéfice de la protection subsidiaire. Sur l'année, un jeune majeur nigérian ayant déposé sa demande d'asile en 2017 a vu sa demande rejetée par l'OFPPA.



du service est parti dans le cadre d'une Sur les 12 déclarations de nationalité déposées cette année au Tribunal d'Instance, 11 sur le fondement de l'article 21-12 du code civil (recueil par l'ASE depuis au moins 3 ans) et 1 sur le fondement de l'article 21-11 (enfant né en France de parents étranger avec une résidence continue)

- 5 ont vu leurs déclarations de nationalité française enregistrées, 3 albanais, 1 arménien et 1 angolaise,

- 1 ressortissante de la RDC a vu sa demande refusée, du fait de la légalisation de son acte de naissance considérée comme non conforme,

- 4 étaient pendantes au 31 décembre 2018, dont 2 sont aujourd'hui rejetées pour irrecevabilité des apostilles,

- 1 est en attente d'une audience,

- 5 déclarations de nationalité déposées sur l'année 2017 ont été enregistrées en 2018.

Parallèlement à des recours contentieux devant le Tribunal de Grande Instance de Lille, compétent en matière de déclaration de nationalité, le SAJE a accompagné 3 jeunes ayant déposé une déclaration

de nationalité française dans le dépôt d'une demande de titre de séjour, 2 en raison du refus d'enregistrement et 1 du fait de sa majorité et du délai d'attente entre le dépôt de la déclaration et l'obtention d'une carte d'identité française en raison du délai d'enregistrement des déclarations ; tous ont fait l'objet d'un accord pour la délivrance d'un titre de séjour. Sans compter le soutien à la préparation des demandes de renouvellement des jeunes sortis, plusieurs demandes de renouvellement de titre de séjour ont été préparées et déposées, certains jeunes ayant pu avoir leur premier titre de séjour pendant leur minorité.

En conclusion

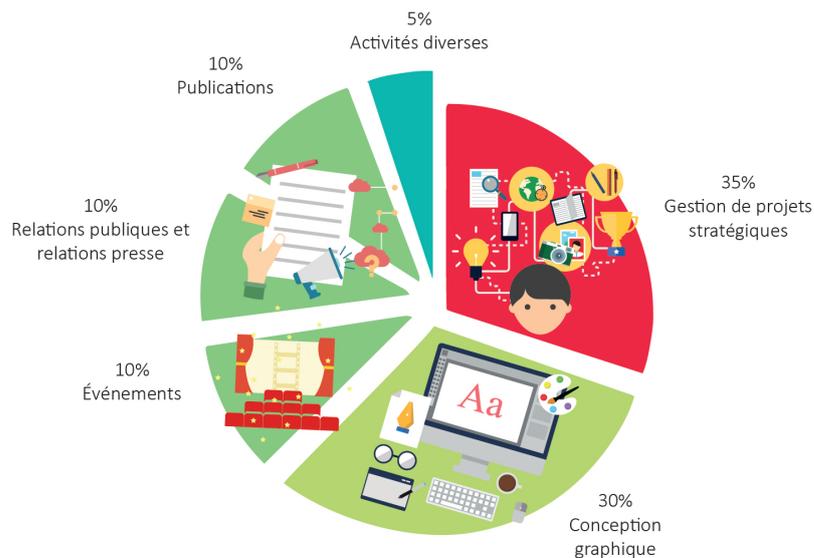
C'est la deuxième année que le service des archives fonctionne avec un effectif au complet. En novembre, un des juristes

mobilité interne. Un remplacement est en cours avec un contour de poste différent. L'augmentation de l'activité du SAJE sur l'année et la perspective d'une ouverture de 50 places de MNA supplémentaire au sein de l'établissement a donné lieu à la décision d'augmenter l'effectif du SAJE d'un ETP.

Ces mouvements ont conduit à la mise en place d'une réflexion sur le réaménagement des locaux du service afin de pouvoir créer une pièce supplémentaire par la réalisation de travaux sur le 1er semestre 2019, qui s'accompagneront d'une rénovation des locaux (peinture murs et plafonds et pose d'un revêtement de sol).

Au niveau des moyens matériels, l'établissement a dû acquérir des certificats de signatures électroniques pour signer les marchés du fait de l'entrée en vigueur le 01 octobre 2018 de la dématérialisation complète des procédures. Une tablette a aussi été commandée afin de pouvoir ouvrir les plis dématérialisés.

Ces mouvements ont conduit à la mise en place d'une réflexion sur le réaménagement des locaux du service afin de pouvoir créer une pièce supplémentaire.



Le service communication accroît ses outils ainsi que ceux des services et poursuit son avancée sur la promotion de l'établissement :



MISE EN LIGNE DU SITE INTERNET

Depuis début octobre 2018, le nouveau site de l'IDEFHI est en ligne. Il propose une information globale sur l'IDEFHI et ses services ainsi que la documentation institutionnelle.



CHARTRE GRAPHIQUE : UNE IDENTITE POUR L'IDEFHI

Suite à la stratégie de communication, il a été établi la création de la charte graphique. Désormais, l'ensemble de l'établissement possède une identité graphique déclinée sur tous ses supports.



DECOUVREZ L'IDEFHI A TRAVERS LA VIDEO INSTITUTIONNELLE

La vidéo de présentation de l'IDEFHI est un outil au service de l'ensemble des agents de l'IDEFHI. Elle permet la présentation synthétique et dynamique de l'établissement.



LES LIVRETS D'ACCUEIL USAGERS : C'EST PARTI !

En 2017, Ludovic JAMET - chargé de mission qualité à la DPA - a travaillé avec l'ensemble des services sur la refonte des contenus des livrets d'accueil usagers. Yacine MERCHI, graphiste en mission à la communication sur le projet, a travaillé avec chaque service afin de répondre graphiquement aux besoins spécifiques de chaque usager. Le projet prend fin en juin 2019.

2. LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018



2.1 LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2018

2164 jeunes ont été accompagnés ou accueillis à l'IDEFHI en 2018	
1601 dans le champ de la protection de l'enfance, pour 1 034 places habilitées	563 dans le champ de l'enfance handicapée, pour 439 places autorisées.
<p>Dans le champ de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 987 jeunes ont été accueillis en hébergement soit 58% - 427 accompagnés en milieu ouvert soit 27% - 247 accueillis en accueil familial renforcé soit 15% 	<p>Dans le champ du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> - 277 jeunes et adultes ont été accueillis en journée soit 49% - 194 accueillis en hébergement soit 35% - 92 accompagnés en milieu ouvert soit 16%

2.2 L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF D'ACCUEIL

La totalité des places habilitées et autorisées pour l'enfance a augmentée de 2,1% en 2018 passant de 1 442 en 2017 à 1473 en 2018	
<p>Dans le champ de la protection de l'enfance, l'habilitation est passée de 1 013 en 2017 à 1 034 en 2018 : soit la création de 80 places d'accompagnement de Mineurs non accompagnés sur Rouen, la baisse de 46 places en unité d'autonomie sur Rouen et la fermeture de 13 places en centre maternel à Dieppe.</p>	<p>Dans le champ du handicap, les autorisations sont passées de 429 en 2017 à 439 en 2018, soit 10 places supplémentaires en ITEP (moins 10 places en internat et plus 20 en accueil de jour)</p>

Le dispositif d'accueil « adulte handicapé » est resté identique à hauteur de 154 places : 51 places en ESAT, 24 en foyer d'hébergement, 24 en atelier de jour, 15 places en SAVS, 30 places en SAMSAH à Rouen et 10 places en SAMSAH dans l'Eure.

2.3 ZOOM SUR L'ACTIVITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE

2.3.1 Les demandes d'admissions

Diminution du nombre de demandes d'accueil : 1064 : - 5,5%	Augmentation du taux de réponse aux demandes : 61% : + 2%
--	---

2.3.2 Les admissions réalisées

Plus d'admissions que de sorties					
Entrées			Sorties		
2016	2017	2018	2016	2017	2018
648	667	651	665	677	616

Une augmentation de 8% d'accueil d'urgence sur les MECS		
2016	2017	2018
83%	85%	92%

Des mesures judiciaires qui augmentent : + 6%		
2016	2017	2018
54%	55%	61%

Un taux d'occupation en augmentation		
2016	2017	2018
92.3%	92.5%	93.2%

2.3.3 Les caractéristiques de la population accueillie

Des jeunes plus âgés à leur accueil		
Agés	Proportion	Variation
0-12 ans	32%	Moins 9%
13-16 ans	54%	Plus 4%
Plus de 17ans	14%	Plus 5%

Une stabilisation des jeunes avec une mesure MDPH à hauteur de 25%		
2016	2017	2018
188	209	202

Une augmentation des jeunes hospitalisés en santé mentale et des journées d'hospitalisation		
2016	2017	2018
105 jeunes	86 jeunes	96 jeunes
4022 journées	3306 journées	4668 journées
272 hospitalisations	168 hospitalisations	206 hospitalisations

Etat de la scolarisation des jeunes de + de 6 ans		
scolarisés	Sans solution ou en attente ESMS	Autre dispositif d'accompagnement
84%	11%	5%

Une augmentation des accueils de mineurs non accompagnés		
2016	2017	2018
36	42	73

Une augmentation de l'âge des MNA à l'admission à l'IDFHI			
Age	2017	2018	Taux d'évolution
13 ans	16%	0%	-16%
14 ans	23%	7%	-16%
15 ans	30%	23%	-7%
16 ans	20%	34%	14%
17 ans	5%	34%	29%

2.3.4 Les soins dispensés sur l'ensemble des usagers en quelques chiffres

L'intervention du service médical des usagers				
	Nombre visites admissions	Nombre de bi-lans annuels	Nombre de consultations	Nombre de vaccins
Services Protection de l'enfance	340	465	1152	274
Services handicap	47	304	193	19
Total IDEFHI	387	769	1345	293

2.4 LES RESSOURCES HUMAINES EN QUELQUES CHIFFRES

2.4.1 Le nombre d'agents

Un nombre d'agents en équivalent temps plein rémunérés en diminution		
2016	2017	2018
1 243	1 238	1 208

2.4.2 La répartition Femmes/Hommes en fonction des champs d'intervention

Répartition des salariés par champ d'intervention			
	Femmes	Hommes	Total
Protection de l'enfance	526	237	763
Handicap	166	102	268
Services généraux	71	68	139
Total	763	407	1 170

La répartition par filière est la suivante (hors personnel médical) :

Répartition des agents par filière					
Filière	Protection de l'enfance	handicap	Services généraux	Total	%
Educatif	448	177	5	630	54%
Soignant	177	26	2	205	18%
Administratif	42	18	51	111	9%
Technique	95	44	79	218	19%
Total	762	265	137	1 164	100%

2.4.3 La masse salariale : 80% du budget

Une masse salariale en diminution qui représente 80% du budget	
2017	2018
59,4 M€	59 M€

2.4.4 L'absentéisme

Un taux d'absentéisme en baisse, avec le taux le plus bas depuis 2012	
2017	2018
8,4%	7,5%

2.4.5 La formation

Un taux de départ en formation toujours soutenu		
	2017	2018
Taux de départ	68,4%	78,6%
Crédits formation	1 111 509 €	771 254 €
Jours de formation	7 056	5 671

2.4.6 Le dialogue social

Une augmentation des réunions de concertation dans le cadre du dialogue syndical hors réunions réglementaire et institutionnelles		
2016	2017	2018
16	25	40

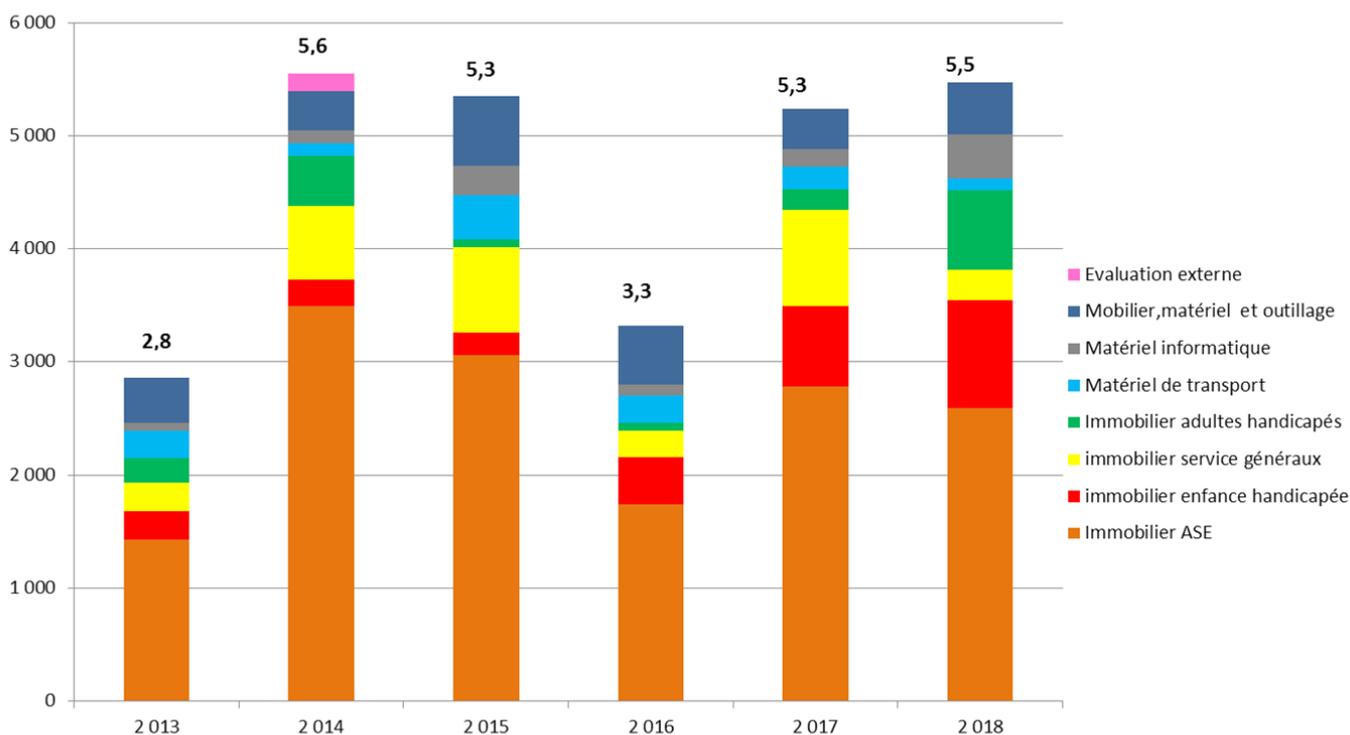
2.5 LA DIMENSION FINANCIÈRE

2.5.1 Les investissements

Les investissements 2018 à hauteur de 5,5 millions d'€

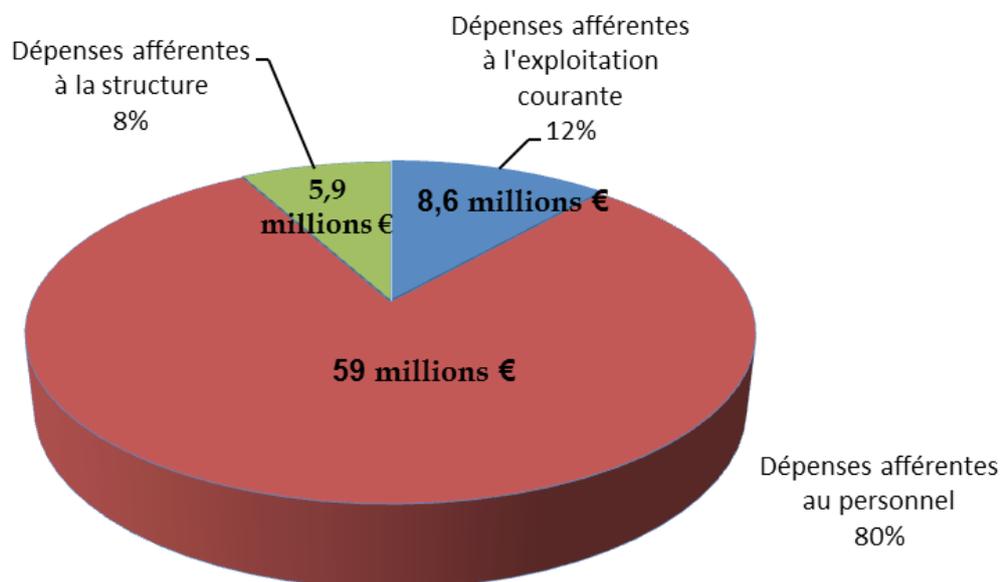
La réalisation des investissements s'inscrit dans le cadre du Programme Pluriannuel de Financement des Investissements (PPFI) 2016-2025 actualisé en juillet 2018 (séance du Conseil d'administration du 2/07/2018) et validé par les autorités de tarification. le cadre du plan pluriannuel de financement d'investissement (PPFI) 2016-2025 validé en 2016 par le Département de Seine-Maritime et par l'Agence Régionale de santé, l'établissement a investi 5,3 millions d'euros en 2017 dont 4,56 millions d'euros au titre des investissements immobiliers.

LES INVESTISSEMENTS REALISES DE 2013 A 2018 : 27 785 000 €



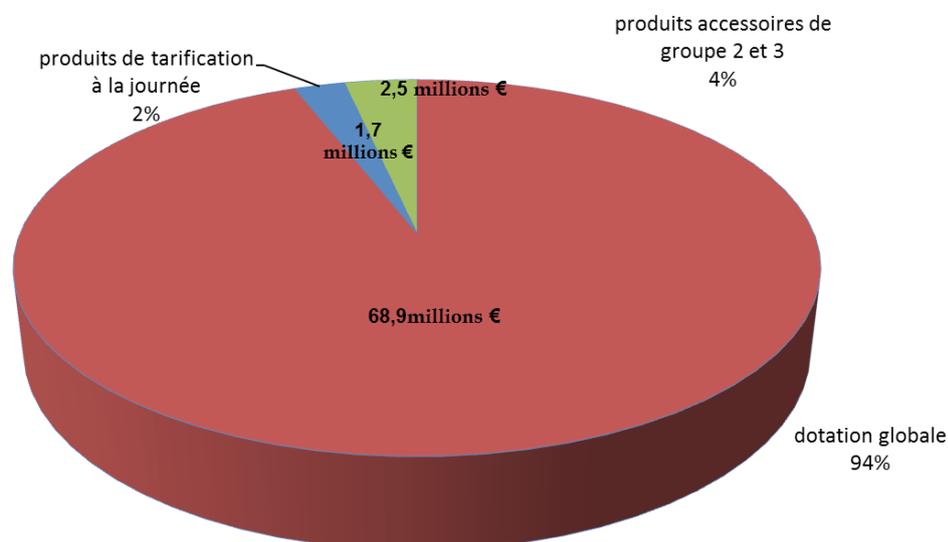
2.5.2 Le budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 73, millions d'€ dont 80% de dépenses de personnel



Les recettes de fonctionnement

96,53% des recettes de fonctionnement proviennent des produits de tarification (dotation globale et produits de tarification à la journée).



2.6 LE CADRE DE VIE ET LES TRAVAUX

En 2018, l'activité de production de repas au sein de l'UCP est en baisse de 3.09% avec un total général d'environ 390 000 repas.

Nombre de repas produits en 2018			
Repas livrés		Repas servis	
Protection enfance service	240 030	Repas payant au self	18 544
Handicap	118 509	Autres repas servis au self	9 915
Services généraux	2 551	Total	28 459
Total	361 050		
Total général : 389 509			

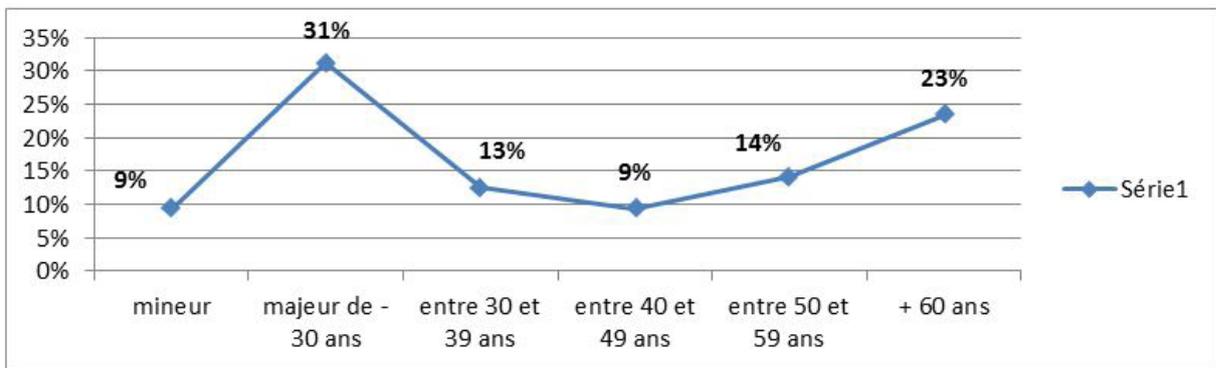
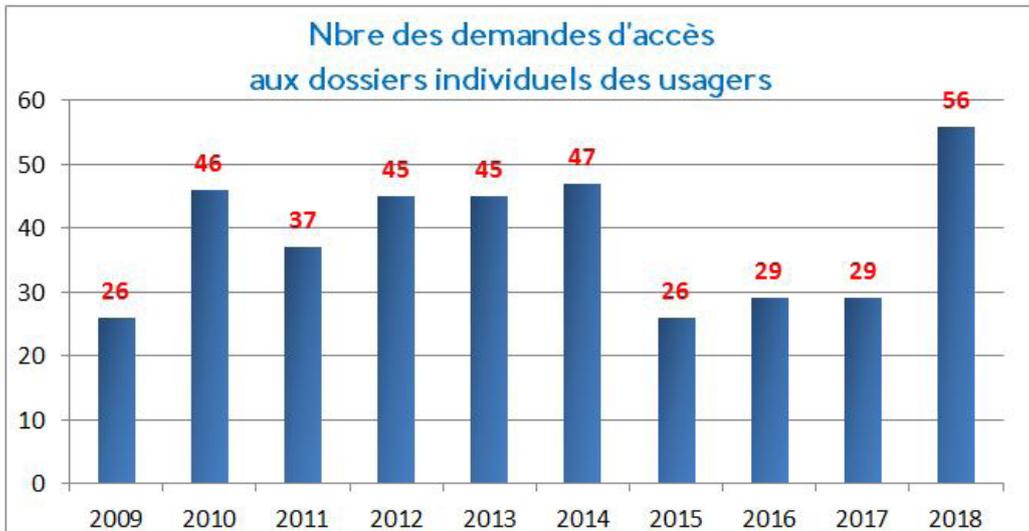
Poids de linge traité en kilogramme			
	2016	2017	2018
ASE	69 114	66 460	69 689
HANDICAP	19 840	19 814	19 048
AUTRES (PM, DPA, DCVT...)	5 071	2 790	3 378
TOTAL IDEFHI	94 025	89 064	92 115
PRESTATION EXT (CH Belvédère)	36 250	43 399	43 720
TOTAL	130 275	132 463	135 835

2.7 LE SERVICE NUMÉRIQUE

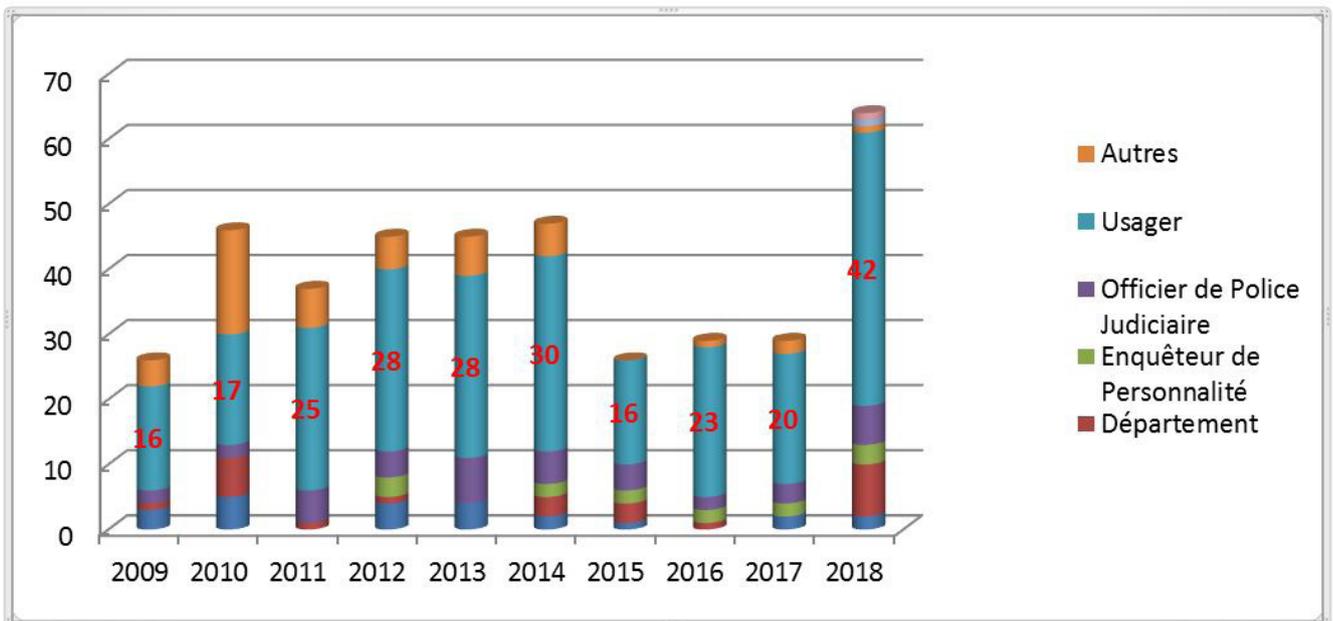
- 7 collaborateurs répartis en 3 équipes et un directeur depuis le 1^{er} mai,
- 2155 incidents (+30% par rapport à 2017) et 1043 demandes traités en 2017,
- 1 réseau numérique incluant les bâtiments de Canteleu (56 nœuds) et 50 sites distants,
- 20 serveurs hébergeant une majeure partie des applications informatiques utilisées par les agents,
- 400 lignes téléphoniques fixes sur l'ensemble des sites de l'IDEFHI (Canteleu et sites distants) et 483 lignes téléphoniques mobiles,
- Gestion d'un parc de 762 ordinateurs de type PC (+10% par rapport à 2017) et de 319 imprimantes.

2.8 LE SERVICE JURIDIQUE

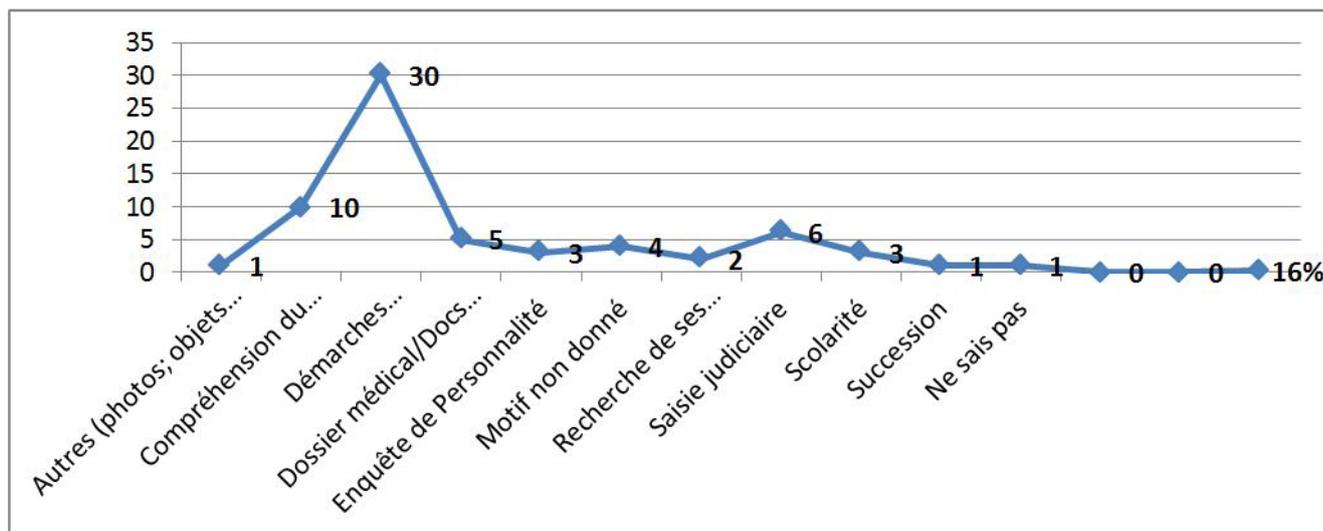
une augmentation de 41,18% du nombre de marchés lancés par le SJA		
2016	2017	2018
28	17	24



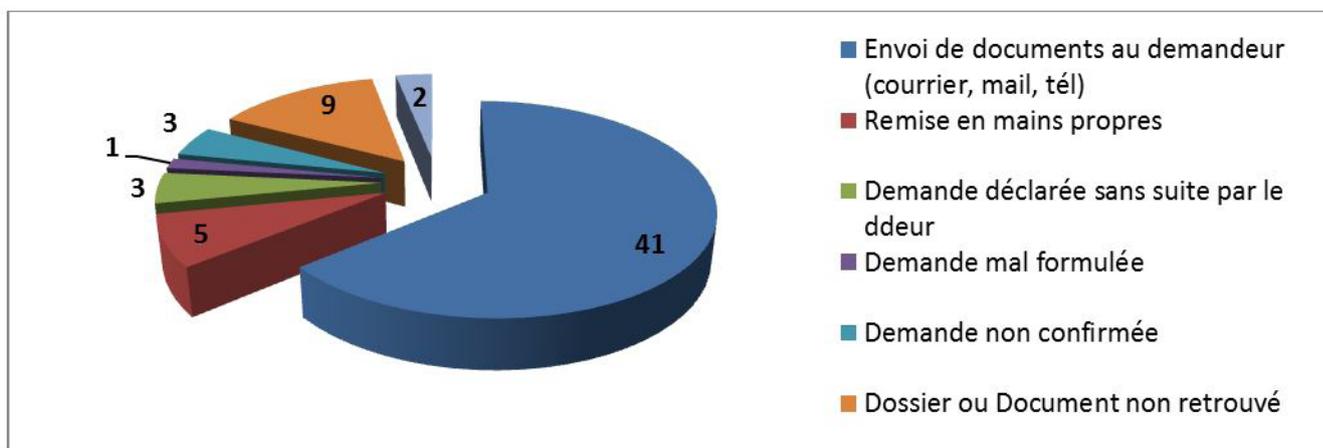
Cette année, le nombre de demandes faites par des usagers est particulièrement élevé.



Les demandes sont motivées à 47% par des démarches administratives et à 16% par une volonté de comprendre son placement.



Sur ces 64 dossiers demandés, 46 ont été remis aux demandeurs (contre 20 en 2017 et 15 en 2016).



FEUILLE DE ROUTE 2019

DG

REDACTION D'UN LIVRE RETRACANT L'HISTOIRE DE L'IDFHI

CPOM 2020-2025 ARS

DPA

COLLOQUE SUR LA PREVENTION DES RUPTURES

REALISATION DE L'EVALUATION INTERNE

CREATION D'UN GUIDE D'EDUCATION POUR LA SANTE « VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE »

AMELIORATION DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

DEFINITION DE LA METHODOLOGIE DE REALISATION DES ENQUETES DE SATISFACTION

DRH

DEMATERIALISATION DES PIECES COMPTABLE RH

REECRITURE ET INFORMATISATION DES FICHES METIERS ET DE POSTES

MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL

DEFINITION D'UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN DES COMPETENCES MANAGERIALES

DCVT

MISE EN ŒUVRE DU PPF: RESTRUCTURATION DES FOYERS D'HEBERGEMENT DE L'ITEP (B 54), DU SAUC (B 41), D'ADOSEINE (B23) ET DU SEMI-INTERNAT DE L'IME (B17)

DRFA

DEMATERIALISATION DES PROCESSUS QUALITE

DEMATERIALISATION DES PIECES COMPTABLES

DEFINITION DE LA POLITIQUE D'ACHAT DES DENREES ALIMENTAIRES

DSN

DEFINITION DE LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION



Report des opérations non débutées de l'année N-1, N-2 ou N-3







- Adresse postale : Route de Sahurs, CS10004, 76380 Canteleu
- Standard : 02 35 52 43 43
- www.idefhi.fr